

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 24

5 janvier 2008

### SOMMAIRE

<b>Ados Corporation S.A.</b> .....	<b>1148</b>	<b>Joma Invest S.A.H.</b> .....	<b>1133</b>
<b>Alianza Iberian Investment Corporation S.A.</b> .....	<b>1142</b>	<b>KoSa Capital (Lux) S.à r.l.</b> .....	<b>1149</b>
<b>Alianza Iberian Private Equity (Luxembourg-Five) S.A.</b> .....	<b>1110</b>	<b>Lies Transports S.A.</b> .....	<b>1152</b>
<b>Broome S.A.</b> .....	<b>1151</b>	<b>Mangart Holdings S.A.</b> .....	<b>1128</b>
<b>Central Holdings Limited</b> .....	<b>1136</b>	<b>Maurits Holding II SA</b> .....	<b>1128</b>
<b>Charpente Therres G. Sàrl</b> .....	<b>1152</b>	<b>Maurits Holding S.A.</b> .....	<b>1129</b>
<b>Collignon Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>1151</b>	<b>MetaldyneLux Holding S.à r.l.</b> .....	<b>1150</b>
<b>Confidencia-Dagest, Services Oase S.à r.l.</b> .....	<b>1149</b>	<b>MetaldyneLux Sàrl</b> .....	<b>1150</b>
<b>Continental Advisors S.A.</b> .....	<b>1147</b>	<b>Mobius Holding S.A.</b> .....	<b>1148</b>
<b>Economa Europe SA</b> .....	<b>1116</b>	<b>Moselle Properties S.à r.l.</b> .....	<b>1120</b>
<b>EECF Gamma S.à r.l.</b> .....	<b>1131</b>	<b>New Climate S.A.</b> .....	<b>1132</b>
<b>EECF Moravia S.A.</b> .....	<b>1131</b>	<b>Rhone Properties S.à r.l.</b> .....	<b>1129</b>
<b>Eiffel Properties Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>1120</b>	<b>Riace Invest S.A.</b> .....	<b>1147</b>
<b>Eiffel Properties Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>1135</b>	<b>R.I.S. S.A.</b> .....	<b>1151</b>
<b>Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>1146</b>	<b>Sfinx I S.à r.l.</b> .....	<b>1132</b>
<b>European NPL S.A.</b> .....	<b>1124</b>	<b>SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.</b> .....	<b>1148</b>
<b>Findel International Holding S.A.</b> .....	<b>1118</b>	<b>Sintex Holding S.A.</b> .....	<b>1135</b>
<b>Gifina</b> .....	<b>1118</b>	<b>Solidus Real Estate S.A.</b> .....	<b>1127</b>
<b>Granilo Holding B.V.</b> .....	<b>1119</b>	<b>Stern Finance S.A.</b> .....	<b>1129</b>
<b>Huhtalux Supra S.à r.l.</b> .....	<b>1106</b>	<b>Stern Finance S.A.</b> .....	<b>1119</b>
<b>ILDAN International S.à r.l.</b> .....	<b>1106</b>	<b>TE Yorckstrasse S.à r.l.</b> .....	<b>1106</b>
<b>Invenergy Wind Europe Poland S.à r.l.</b> ...	<b>1133</b>	<b>TH KazMunaiGaz S.A.</b> .....	<b>1135</b>
<b>Invenergy Wind Europe V S.à r.l.</b> .....	<b>1133</b>	<b>Titlis Participations S.A.</b> .....	<b>1140</b>
<b>Jetfinance Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>1122</b>	<b>Venezia Finance S.A.</b> .....	<b>1136</b>
<b>John &amp; Partners S.A.</b> .....	<b>1141</b>	<b>White Mountains International S.à r.l.</b> ...	<b>1150</b>
		<b>World Motors White S.C.A.</b> .....	<b>1141</b>

**TE Yorckstrasse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 115.945.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg  
le 28 novembre 2007 à 18.50 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de Cédric Raths, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion,

2. La nomination de Matthijs Bogers, né à Amsterdam, Pays-Bas, le 24 novembre 1966, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

AMICORP LUXEMBOURG S.A.

Mandataire

M. Bogers

Administrateur

Référence de publication: 2007145548/1084/24.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02097. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**ILDAN International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 114.910.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg le 28 novembre 2007 à 13.10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de Cédric Raths, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant B de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.

2. La nomination de Stéphane Hepineuze, né à Dieppe, France, le 18 juillet 1977, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant B de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

AMICORP LUXEMBOURG S.A.

Mandataire

M. Bogers

Administrateur

Référence de publication: 2007145564/1084/24.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02092. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Huhtalux Supra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 46.698.626,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 98.011.

—  
In the year two thousand and seven, on the seventh of September.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

HUHTAMÄKI OYJ, a company incorporated and organized under the laws of Finland, having its registered office at Länsituulentie 7, 02100 Espoo, Finland, registered at the National Board of Patents and Registration of Finland under business identity code 0140879-6, here duly represented by Ms Alexandra von Neuhoff von der Ley, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Espoo on September 6th, 2007.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. The appearing party is the sole partner of HUHTALUX SUPRA S.à r.l., a private limited liability company incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, which is registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 98.011 (the Company).

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. increase of the share capital of the Company by one euro (EUR 1.-) in order to bring the corporate share capital from its current amount of forty-six million six hundred ninety-eight thousand six hundred and twenty-five euro (EUR 46,698,625.-) represented by forty-six million six hundred ninety-eight thousand six hundred and twenty-five euro (EUR 46,698,625.-) shares, having a par value of one euro (EUR 1.-) each, up to forty-six million six hundred ninety-eight thousand six hundred and twenty-six euro (EUR 46,698,626.-) by way of issuance of one (1) new share having a par value of one euro (EUR 1.-); intervention of the subscriber - subscription of the share capital increase by a contribution in kind and payment of an issue premium to be allocated to the share premium reserve account of the Company; and

2. amendment of Article V. of the Company's articles of association in order to reflect the foregoing resolutions.

III. The sole partner has taken the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole partner resolves to increase the share capital of the Company by one euro (EUR 1.-) in order to bring the corporate share capital from its current amount of forty-six million six hundred ninety-eight thousand six hundred and twenty-five euro (EUR 46,698,625.-), represented by forty-six million six hundred ninety-eight thousand six hundred and twenty-five (46, 698,625) shares in registered form, having a par value of one euro (EUR 1.-) each up to forty-six million six hundred ninety-eight thousand six hundred and twenty-six euro (EUR 46,698,626.-) by way of the issuance of one (1) new share in registered form having a par value of one euro (EUR 1.-).

#### *Subscription - Payment*

Thereupon, HUHTAMÄKI HOLDING OY, a company incorporated and organized under the laws of Finland, having its registered office at Länsituulentie 7, 02100 Espoo, Finland, registered at the National Board of Patents and Registration of Finland under business identity code 2043252-1, here duly represented by Ms. Alexandra von Neuhoff von der Ley, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Espoo on September 6th, 2007, declares to subscribe the one (1) newly issued share and to fully pay it up by a contribution in kind consisting of all its assets and liabilities, which, for the avoidance of doubt, shall include any assets and/or liabilities which may be discovered later. The assets and liabilities so contributed represent a net contribution in kind in an aggregate amount of seven hundred thirty-two million three hundred sixty-nine thousand six hundred and thirty-six euro (EUR 732,369,636.-) of which one euro (EUR 1.-) is allocated to the share capital of the Company; the surplus amounting to seven hundred thirty-two million three hundred sixty-nine thousand six hundred and thirty-five euro (EUR 732,369,635.-) between the value of the contribution in kind and the nominal value of the subscribed share is transferred to a share premium account of the Company.

It results from a certificate issued on September 6, 2007 by HUHTAMÄKI HOLDING OY that, as of the date of such certificate:

«- all assets and liabilities of HUHTAMÄKI HOLDING OY are shown on the attached certified balance sheet as of September 6, 2007;

- based on generally accepted accounting principles the net worth of HUHTAMÄKI HOLDING OY per the attached balance sheet as of September 6, 2007 is estimated to seven hundred thirty-two million three hundred sixty-nine thousand six hundred and thirty-six euro (EUR 732,369,636.-);

- no impediments, nor legal or contractual, to the transfer of such assets and liabilities to the Company exist; and

- all formalities to transfer all such assets and liabilities to the Company will be accomplished by HUHTAMÄKI HOLDING OY».

Said valuation certificate and certified balance sheet referred to above, after having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, Article V. of the articles of association of the Company is restated and shall henceforth be worded as follows:

«5.1 The Company's corporate capital is fixed at forty-six million six hundred ninety-eight thousand six hundred and twenty-six euro (EUR 46,698,626.-) represented by forty-six million six hundred ninety-eight thousand six hundred and twenty-six (46,698,626) shares in registered form with a par value of one euro (EUR 1.-), all subscribed and fully paid-up. (...))»

There being no further business, the meeting is closed.

*Expenses - Capital duty*

Insofar as the contribution in kind results in all assets and liabilities of a company incorporated in the European Union being transferred to another company incorporated in the European Union, the Company refers to art. 4-1 of the law dated December 29, 1971, as amended, providing for capital duty exemption.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand euro (EUR 6,000.-).

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy of the appearing parties, the said proxy signed together with the notary the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le sept septembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

HUHTAMÄKI OYJ, une société constituée et régie par les lois de Finlande, ayant son siège social au Länsituulentie 7, 02100 Espoo, Finlande, immatriculée auprès du conseil national des brevets et d'enregistrement de Finlande sous le numéro 0140879-6, ici dûment représentée par Mlle Alexandra von Neuhoff von der Ley, avocat, résidant professionnellement au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Espoo, le 6 septembre 2007.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. La partie comparante est l'associé unique de HUHTALUX SUPRA S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 98.011 (la Société).

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. augmentation du capital social de la Société d'un montant d'un euro (EUR 1,-) pour le porter de son montant actuel de quarante-six million six cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-cinq euro (EUR 46.698.625,-) divisé en quarante-six million six cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-cinq (46.698.625) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à un montant de quarante-six million six cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-six euro (EUR 46.698.626,-) par l'émission d'une (1) nouvelle part sociale, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-); intervention du souscripteur - souscription de l'augmentation du capital social par un apport en nature et paiement d'une prime d'émission qui sera transférée au compte de prime d'émission de la Société, et

2. modification de l'article V. des statuts de la Société afin de refléter la résolution précédente.

III. Sur quoi, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un euro (EUR 1,-) pour le porter de son montant actuel de quarante-six million six cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-cinq euro (EUR 46.698.625,-) divisé en quarante-six million six cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-cinq (46.698.625) parts sociales nominatives ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, à un montant de quarante-six million six cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-six euro (EUR 46.698.626,-) par l'émission d'une (1) nouvelle part sociale sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-).

*Souscription et libération*

Ces faits exposés, HUHTAMÄKI HOLDING OY, une société constituée et régie par les lois de Finlande, ayant son siège social au Länsituulentie 7, 02100 Espoo, Finlande, immatriculée auprès du conseil national des brevets et d'enregis-

trement de Finlande sous le numéro 2043252-1, ici dûment représentée par Mlle Alexandra von Neuhoff von der Ley, avocat, résidant professionnellement au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Espoo, le 6 septembre 2007, déclare avoir souscrit une (1) nouvelle part sociale ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) et de la libérer intégralement par un apport en nature consistant en l'ensemble de ses actifs et passifs, y compris afin d'éviter tout doute tous avoirs et/ou passifs qui pourront être découverts ultérieurement. Les actifs et passifs ainsi apportés représentent un apport en nature d'une valeur totale nette de sept cent trente-deux millions trois cent soixante-neuf mille six cent trente-six euro (EUR 732.369.636,-) dont un euro (EUR 1,-) est affecté au capital social de la Société; la différence, évaluée à sept cent trente-deux millions trois cent soixante-neuf mille six cent trente-cinq euro (EUR 732.369.635,-), entre la valeur nominale des parts sociales émises et la valeur de l'apport en nature sera transférée au compte de prime d'émission de la Société.

Il résulte d'un certificat délivré le 6 Septembre 2007 par HUHTAMÄKI HOLDING OY qu'à la date de ce certificat:

«- tous les actifs et passifs de HUHTAMÄKI HOLDING OY sont repris au bilan intérimaire, ci-annexé, daté du 6 Septembre 2007;

- sur base des principes comptables généralement acceptés, la valeur nette de HUHTAMÄKI HOLDING OY selon le bilan intérimaire daté du 6 septembre 2007 est évaluée à sept cent trente-deux millions trois cent soixante-neuf mille six cent trente-six euro (EUR 732.369.636,-);

- il n'existe aucune empêchement, ni légal, ni contractuel, au transfert de propriété de ces actifs et passifs à la Société; et

- toutes les formalités pour le transfert juridique de ces actifs et passifs à la Société ont été accomplies par HUHTAMÄKI HOLDING OY.»

Ledit certificat et bilan intérimaire dont référence est faite ci-dessus, après signature ne varietur par la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

#### *Seconde résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'article V. de statuts de la Société sera modifié, qui aura désormais la teneur suivante:

«5.1 Le capital de la Société est fixé à quarante-six millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-six euro (EUR 46.698.626,-) représenté par quarante-six millions six cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent vingt-six (46.698.626) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

(...)»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est terminée.

#### *Evaluation des frais - Droit d'apport*

Etant donné que l'apport en nature décrit ci-dessus consiste en tous les actifs et passifs d'une société de capitaux constituée au sein de l'Union Européenne, apporté à une autre société de capitaux constituée au sein de l'Union Européenne, la société se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, de quelque nature que ce soit, qui incomberont à la Société ou qui seront mis à sa charge en raison du présent acte est estimé approximativement à la somme de six mille euros (EUR 6.000,-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande desdites parties comparantes, il est précisé qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. von Neuhoff von der Ley, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2007, LAC/2007/26567. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007145453/5770/173.

(070169366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Alianza Iberian Private Equity (Luxembourg-Five) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 130.742.

In the year two thousand seven, on the thirty-first of October.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the Company established in Luxembourg under the denomination of ALIANZA IBERIAN PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG-FIVE) S.A., R.C.S. Luxembourg B 130.742, incorporated pursuant to a deed of Maître Patrick Serres, notary residing in Remich, acting in replacement of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, dated July 27, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2075 dated September 24th, 2007.

The meeting was opened at 10 a.m. and was presided by Mrs Marie-Anne Bos, residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Mrs Corinne Petit, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Raymond Thill, residing professionally in Luxembourg.

The Chairman then states that:

I.- It appears from an attendance list established and certified by the members of the bureau that the twenty-four thousand eight hundred (24,800) shares having a par value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each, representing the total issued capital of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda hereinafter reproduced, without prior notices, all the shareholders represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the proxy holder of the shareholders all represented at the meeting, by the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies given by the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the proxy holder of the shareholders all represented at the meeting, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, which shall be filed at the same time with the registration authorities.

II.- The agenda of the meeting is worded as follows:

1) Acknowledgement of the full payment in cash of the Company's issued capital further to the receipt by the Company of an amount of twenty-three thousand two hundred and fifty euros (EUR 23,250.-) in payment of the seventy-five per cent (75%) so far unpaid portion of its issued capital.

2) Creation of two classes of shares, i.e. Class A ordinary shares and Class B preferred shares and determination of their respective rights.

3) Assignment of the 24,800 shares presently issued to the Class A ordinary shares.

4) Increase of the issued share capital by an amount of one hundred eight thousand euros (EUR 108,000.-), so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) to one hundred and thirty-nine thousand euros (EUR 139,000.-), by the creation and issue of seventy-five thousand two hundred (75,200) new Class A ordinary shares and eleven thousand two hundred (11,200) new Class B preferred shares with a par value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each.

5) Acceptance of the subscription to and payment of the seventy five thousand two hundred (75,200) new Class A shares by a group of 18 individuals and companies and of the eleven thousand two hundred (11,200) new Class B shares by ALIANZA IBERIAN INVESTMENT CORPORATION S.A.

6) Subsequent amendments of Article 5 and Article 25.3 of the Articles of Incorporation and inclusion of a new Article 9.6.

7) Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting approves, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

Further to the receipt by the Company of a cash amount of twenty-three thousand two hundred and fifty euros (EUR 23,250.-) in payment of the seventy-five per cent (75%) so far unpaid portion of its issued capital, which amount is forthwith at the free disposal of the Company, as it has been proven to the Notary who expressly bears witness to it, the Company's issued capital amounting to thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) is fully paid-up.

*Second resolution*

Two classes of shares are hereby created, i.e. Class A ordinary shares and Class B preferred shares.

The Class B preferred shares will be exclusively entitled to the payment of a preferential annual cumulative dividend amounting to 5% of the paid-up portion of their par value.

*Third resolution*

The twenty-four thousand eight hundred (24,800) presently issued and fully paid shares of the Company are assigned to the Class A ordinary shares.

*Fourth resolution*

The issued capital of the Company is increased by one hundred eight thousand euros (EUR 108,000.-) so as to raise it from its present amount of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) to one hundred and thirty-nine thousand euros (EUR 139,000.-) by the creation and issue of:

- seventy-five thousand two hundred (75,200) new Class A shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each; and,

- eleven thousand two hundred (11,200) new Class B shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each.

The existing shareholders having renounced to their preferential subscription right, these new shares have been subscribed to as follows:

- eleven thousand two hundred (11,200) Class B shares by ALIANZA IBERIAN INVESTMENT CORPORATION S.A., a company having its registered office at 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Luxembourg, on 25 October 2007.

- One thousand four hundred and seventy-six (1,476) Class A shares by Mr Luis Llubia, resident at Avda. Supermaresme 72, 08394 Sant Vicenç de Montalt (Barcelona), Spain, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Sant Vicenç de Montalt on 25 October 2007.

- Fourteen thousand seven hundred and fifty-five (14,755) Class A shares by SARGON SERVICES LIMITED, a company incorporated under the British Virgin Islands law, with registered office at International Trust Building, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Guernsey on 26 October 2007.

- Two thousand four hundred and fifty-nine (2,459) Class A shares by Mr Stephen A. Ferriss, resident at 33 Wynnstay Gardens, Allen Street, London W8 6UT, United Kingdom, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Madrid on 26 October 2007.

- One thousand seven hundred and twenty-one (1,721) Class A shares by H.I. PARTNERS, S.L., a company duly incorporated under Spanish law, with registered office at Aiboa 20, 48992 Getxo (Vizcaya), Spain, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Getxo on 28 October 2007.

- Four thousand nine hundred and nineteen (4,919) Class A shares by Mr Luís Vasconcelos, resident at Avda. Sabóia 526, 2765 Estoril, Portugal, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Estoril on 26 October 2007.

- Six hundred and fifteen (615) Class A shares by Mr Carlos Llari, resident at Avda. Brasil 27, 28020 Madrid, Spain, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Madrid on 26 October 2007.

- Four hundred and ninety two (492) Class A shares by Mr Gustavo Gabarda, resident at Edificio C, Puerto Deportivo, 11310 Sotogrande, Spain, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Madrid on 26 October 2007.

- Two thousand four hundred and fifty-nine (2,459) Class A shares by APM INVEST LIMITED, a company duly incorporated under British Virgin Islands law, with registered office at Arawak Chambers, 49 Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Guernsey on 28 October 2007.

- Twenty-four thousand five hundred and ninety-three (24,593) Class A shares by AERIS PRIVATE INVESTMENTS S.A., SICAR, a company duly incorporated under the laws of Luxemburg, with registered office at 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Zurich on 29 October 2007.

- One hundred and twenty three (123) Class A shares by Mr Andrew Kellett, resident at Heathside, Chapel Road, Limpsfield, Surrey RH8 0SX, United Kingdom, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Mauritius on 29 October 2007.

- Seven thousand two hundred and fifty-five (7,255) Class A shares by Mr José María Castañé, resident at Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Madrid on 26 October 2007.

- Seven thousand five hundred (7,500) Class A shares by DALIA CAPITAL LIMITED, a company duly incorporated under the laws of Malta, with corporate domicile at 85 St. John Street, Valetta VLT 1165, Malta, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Malta on 26 October 2007.

- Seven hundred and thirty-eight (738) Class A shares by Mr Renaud Rivain, resident at Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Madrid on 26 October 2007.

- One hundred and forty eight (148) Class A shares by Mr Eduardo Fernández-Combarro, resident at Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Madrid on 25 October 2007.

- One hundred and ninety seven (197) Class A shares by Mr José Antonio Larraz, resident at Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Madrid on 26 October 2007.

- Ninety-eight (98) Class A shares by Mr Alfonso Rivas, resident at Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Madrid on 25 October 2007.

- Five thousand four hundred and six (5,406) Class A shares by ANNAPURNA S.C., a company duly incorporated under Spanish laws, with registered offices at Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Madrid on 25 October 2007.

- Two hundred and forty-six (246) Class A shares by Mrs Ana Añorbe, resident at calle Corazón de María 23, 28002 Madrid, Spain here represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal in Madrid on 26 October 2007.

Such proxies, after signature *ne varietur* by the proxy holder and the undersigned Notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

The new Class A shares have been fully paid in cash and the new Class B shares have been paid up to 25% of their par value, so that the total amount of ninety seven thousand five hundred euros (EUR 97,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proven to the undersigned notary, who expressly bears witness to it.

#### *Fifth resolution*

As a consequence of the preceding resolutions,

a) Article 5 and Article 25.3 of the Articles of Incorporation are amended and will henceforth read as follows:

#### « **Art. 5. Capital.**

5.1. The Company has an issued capital of one hundred thirty-nine thousand euros (EUR 139,000.-), represented by one hundred eleven thousand two hundred (111,200) shares having a par value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each, divided into one hundred thousand (100,000) Class A ordinary shares and eleven thousand two hundred (11,200) Class B preferred shares.»

5.2. The Company's capital can only be modified in accordance with the provisions of Article 11 hereof.

5.3. In accordance with applicable law, shareholders holding a given class of shares shall have a preferential right to subscribe, in proportion to their shareholding in that class of shares, to any new shares of the same class issued by the Company as part of a capital increase. In addition, such preferential subscription right shall be extended, on a pro-rata basis, to any shares which might not be taken up by certain shareholders».

#### « **Art. 25. Appropriation of profits.**

25.3. This appropriation may include the distribution of dividends, creation or maintenance of reserve funds and provisions, and determination of the balance to be carried forward.

Subject to the limitation set forth in Article 25.5 hereafter, Class B preferred shares shall be exclusively entitled to the payment of a preferential annual cumulative dividend amounting to 5% of the paid-up portion of their par value. Class B preferred shares shall not be entitled to any other form of appropriation of profits or economic right except for the repayment of the paid-up part of their nominal value in case of dissolution and liquidation of the Company carried out in accordance with Article 27.»

b) a new Article 9.6 to read as follows is included:

«9.6. Any resolution affecting the specific rights of a given class of shares shall be passed with a majority vote of two thirds (2/3) of both the shares present or represented at the shareholders' meeting and the shares of that specific class present or represented at the same shareholders' meeting, except as otherwise provided by law.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, it was closed at 10.30 a.m.

#### *Valuation*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at two thousand and eight hundred euros (EUR 2,800.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

### Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination ALIANZA IBERIAN PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG-FIVE) S.A., R.C.S. Luxembourg B 130.742, constituée suivant acte reçu par Maître Patrick Serres, notaire de résidence à Remich, agissant en remplacement de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2075 du 24 septembre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Madame Marie-Anne Bos, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Madame Corinne Petit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les vingt-quatre mille huit cent (24.800) actions de valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, constituant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires représentés à l'assemblée ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des mandataires des actionnaires tous représentés, des membres du bureau de l'assemblée et du notaire instrumentaire, restera annexée au présent procès-verbal avec les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les mandataires des actionnaires tous représentés à l'assemblée, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1) Constatation de la libération intégrale en numéraire du capital émis de la Société après réception par la Société d'un montant de vingt trois mille deux cent cinquante euros (EUR 23.250,-) en paiement des soixante quinze pour cent (75%) du capital non libérés à ce jour.

2) Création de deux classes d'actions, à savoir des actions ordinaires de Classe A et des actions préférentielles de Classe B et détermination de leurs droits respectifs.

3) Affectation des 24.800 actions actuellement émises aux actions ordinaires de Classe A.

4) Augmentation du capital social de la Société à concurrence de cent huit mille euros (EUR 108.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à cent trente neuf mille euros (EUR 139.000,-) par la création et l'émission de soixante quinze mille deux cents (75.200) actions ordinaires de Classe A et onze mille deux cents (11.200) actions préférentielles de Classe B d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

5) Acceptation de la souscription des soixante quinze mille deux cents (75.200) actions ordinaires de Classe A par un groupe de 18 personnes physiques ou sociétés et des onze mille deux cents (11.200) actions préférentielles de Classe B par ALIANZA IBERIAN INVESTMENT CORPORATION S.A.

6) Modification subséquente des articles 5 et 25.3 des statuts et introduction d'un nouvel article 9.6.

7) Divers.

Après avoir approuvé l'exposé du Président et avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée, l'assemblée aborde l'ordre du jour et adopte, après délibération, les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

#### *Première résolution*

Comme conséquence de la réception par la Société d'un montant en numéraire de vingt-trois mille deux cent cinquante euros (EUR 23.250,-) en paiement des soixante-quinze pour cent (75%) du capital émis et non libéré à ce jour, montant qui se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément, le capital émis de la Société, d'un montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), est intégralement libéré.

#### *Seconde résolution*

Il est créé deux classes d'actions, à savoir des actions ordinaires de Classe A et des actions préférentielles de Classe B.

Les actions préférentielles de Classe B auront exclusivement droit au paiement d'un dividende prioritaire annuel cumulatif d'un montant de 5% de la partie libérée de leur valeur nominale.

#### *Troisième résolution*

Les vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions actuellement émises et intégralement libérées sont affectées aux actions ordinaires de la Classe A.

#### Quatrième résolution

Le capital de la Société est augmenté à concurrence de cent huit mille euros (EUR 108.000,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à cent trente-neuf mille euros (EUR 139.000,-) par la création et l'émission de:

- soixante-quinze mille deux cents (75.200) nouvelles actions ordinaires de Classe A d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune; et

- onze mille deux cents (11.200) actions préférentielles de Classe B d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Les actionnaires actuels ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel, ces nouvelles actions ont été souscrites selon la répartition suivante:

- onze mille deux cents (11.200) actions de Classe B par ALIANZA IBERIAN INVESTMENT CORPORATION S.A., une société ayant son siège social au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, ici représentée par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg, le 25 octobre 2007;

- mille quatre cent soixante-seize (1.476) actions de Classe A par M. Luis Llubí, domicilié Avda. Supermaresme 72, 08394 Sant Vicenç de Montalt (Barcelona), Espagne, ici représenté par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Sant Vicenç de Montalt, le 25 octobre 2007;

- quatorze mille sept cent cinquante-cinq (14.755) actions de Classe A par SARGON SERVICES LIMITED, une société établie selon la loi de l'île Vierges Britanniques, ayant son siège social International Trust Building, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Guernesey, le 26 octobre 2007;

- deux mille quatre cent cinquante-neuf (2.459) actions de Classe A par M. Stephen Ferriss, domicilié 33 Wynnstay Gardens, Allen Street, London W8 6UT, Royaume-Uni, ici représenté par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Madrid, le 26 octobre 2007;

- mille sept cent vingt et une (1.721) actions de Classe A par H.I. PARTNERS, S.L., une société de droit espagnol, ayant son siège social Aiboa 20, 48992 Getxo (Vizcaya), Espagne, ici représentée par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Getxo, le 28 octobre 2007;

- quatre mille neuf cent dix-neuf (4.919) actions de Classe A par M. Luís Vasconcelos, domicilié Avda. Sabóia 526, 2765 Estoril, Portugal, ici représenté par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Estoril, le 26 octobre 2007;

- six cent quinze (615) actions de Classe A par M. Carlos Llari, domicilié Avda. Brasil 27, 28020 Madrid, Espagne, ici représenté par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Madrid, le 26 octobre 2007;

- quatre cent quatre-vingt-douze (492) actions de Classe A par M. Gustavo Gabarda, domicilié Edificio C, Puerto Deportivo, 11310 Sotogrande, Espagne, ici représenté par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Madrid, le 26 octobre 2007;

- deux mille quatre cent cinquante-neuf (2.459) actions de Classe A par APM INVEST LIMITED, une société établie selon la loi de l'île Vierges Britanniques, ayant son siège social Arawak Chambers, 49 Main Street, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, ici représentée par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Guernesey, le 28 octobre 2007;

- vingt-quatre mille cinq cent quatre-vingt-treize (24.593) actions de Classe A par AERIS PRIVATE INVESTMENTS S.A., SICAR, une société de droit luxembourgeois, ayant son siège social 2, rue Heinrich Heine, L-1720 Luxembourg, représentée par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Zurich, le 29 octobre 2007;

- cent vingt-trois (123) actions de Classe A par M. Andrew Kellett, domicilié Heathside, Chapel Road, Limpsfield, Surrey RH8 0SX, Royaume-Uni, ici représenté par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à l'île Maurice, le 29 octobre 2007;

- sept mille deux cent cinquante-cinq (7.255) actions de Classe A par M. José María Castañé, domicilié Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, ici représenté par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Madrid, le 26 octobre 2007;

- sept mille cinq cents (7.500) actions de Classe A par DALIA CAPITAL LIMITED, une société de droit maltais, ayant son siège social 85 St. John Street, Valetta VLT 1165, Malta, ici représentée par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Malte, le 26 octobre 2007;

- sept cent trente-huit (738) actions de Classe A par M. Renaud Rivain, domicilié Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, ici représenté par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Madrid, le 26 octobre 2007;

- cent quarante-huit (148) actions de Classe A par M. Eduardo Fernández-Combarro, domicilié Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, ici représenté par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Madrid, le 25 octobre 2007;

- cent quatre-vingt-dix-sept (197) actions de Classe A par M. José Antonio Larraz, domicilié Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, ici représenté par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Madrid, le 26 octobre 2007;

- quatre-vingt-dix-huit (98) actions de Classe A par M. Alfonso Rivas, domicilié Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, ici représenté par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Madrid, le 25 octobre 2007;

- cinq mille quatre cent six (5.406) actions de Classe A par ANNAPURNA S.C., une société de droit espagnol, ayant son siège social Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, ici représentée par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Madrid, le 25 octobre 2007;

- deux cent quarante-six (246) actions de Classe A par Mme Ana Añorbe, domiciliée calle Corazón de María 23, 28002 Madrid, Espagne, ici représentée par Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Madrid, le 26 octobre 2007;

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Les nouvelles actions de Classe A ont été intégralement libérées en numéraire et les nouvelles actions de Classe B ont été libérées en numéraire à concurrence de 25% de leur valeur nominale de sorte que le montant total de quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent euros (EUR 97.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Cinquième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent,

a) l'article 5 et l'article 25.3 des statuts sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

#### « **Art. 5. Capital Social.**

5.1. La Société a un capital souscrit de cent trente-neuf mille euros (EUR 139.000,-), représenté par cent onze mille deux cents (111.200) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, réparties en cent mille (100.000) actions ordinaires de Classe A et onze mille deux cents (11.200) actions préférentielle de Classe B.

5.2. Le Capital de la Société ne pourra être modifié que conformément aux dispositions de l'article 11 des présents statuts.

5.3. Conformément aux dispositions légales en vigueur, les actionnaires détenteurs d'une catégorie donnée d'actions bénéficieront d'un droit préférentiel de souscription, en proportion du nombre d'actions qu'ils détiennent dans cette catégorie, de toutes nouvelles actions de même catégorie émises par la Société dans le cadre d'une augmentation de son capital. En outre, ce droit préférentiel de souscription en faveur des actionnaires sera étendu, sur une base proportionnelle, à toutes les actions qui ne seraient pas souscrites par certains actionnaires.»

#### « **Art. 25. Attribution des Bénéfices.**

25.3. Cette attribution peut comprendre la distribution de dividendes, la création ainsi que le maintien de fonds de réserve et de provisions, ainsi que la détermination du report à nouveau du solde.

Sous réserve des restrictions énoncées à l'article 25.5 ci-après, les actions préférentielles de Classe B auront exclusivement droit à la distribution d'un dividende prioritaire d'un montant annuel cumulatif correspondant à 5% de la partie libérée de leur valeur nominale. Les actions préférentielles de Classe B ne bénéficieront d'aucune autre forme d'attribution des bénéfices ou de droits économiques, à l'exception du remboursement de la partie libérée de leur valeur nominale en cas de dissolution et liquidation de la Société effectuée conformément à l'Article 27.»

b) il est introduit un nouvel article 9.6 ayant la teneur suivante:

«9.6. Toute décision affectant les droits spécifiques d'une classe d'actions particulière sont prises à la majorité des deux tiers (2/3) à la fois des actions présentes ou représentées à l'assemblée des actionnaires et des actions de ladite classe particulière présentes ou représentées à la même assemblée des actionnaires, sauf dispositions légales contraires.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10.30 heures.

#### *Evaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ deux mille huit cents euros (2.800,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la requête des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état civil et domicile, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M.-A. Bos, C. Petit, R. Thill, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2007, LAC/2007/34891. — Reçu 1.080 euros.

Le Releveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007145456/5770/344.

(070169510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Economa Europe SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 81.716.

In the year two thousand and seven, on the twenty-second of November.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary General Meeting of the shareholders of the company established in Luxembourg under the denomination of ECONOMA EUROPE S.A., R.C. Luxembourg B 81.716, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Frank Baden, then notary residing in Luxembourg, dated April 13, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1008 of November 14, 2001.

The Articles of Incorporation have been amended pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, dated June 16, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1607 of August 24, 2006.

The meeting begins at four p.m., Ms Cindy Reiners, private employee, with professional address at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Corinne Petit, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, «maître en droit», with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the one hundred (100) shares with a par value of three hundred and twenty (320.-) Euro each, representing the total corporate capital of thirty-two thousand (32,000.-) Euro are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate and validly decide upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the shareholders represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all represented at the meeting and by the members of the bureau, shall remain attached to the present deed together with the proxies and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1. Liquidation of the Company.
2. Appointment of Mr Graham J. Wilson as Liquidator of the Company.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

The Company is put into liquidation.

*Second resolution*

Mr Graham J. Wilson, barrister, born on December 9, 1951, in St Néots, United Kingdom, with professional address at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, is appointed as liquidator of the Company, with the broadest powers to effect the liquidation, except the restrictions provided by the Law and the Articles of Incorporation of the Company.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at four fifteen p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

### Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de ECONOMA EUROPE S.A., R.C. Luxembourg B 81.716, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 avril 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1008 du 14 novembre 2001.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte reçu par Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 juin 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1607 du 24 août 2006.

La séance est ouverte à seize heures sous la présidence de Mademoiselle Cindy Reiners, employée privée, avec adresse professionnelle au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Mademoiselle la Présidente désigne comme secrétaire Madame Corinne Petit, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Mademoiselle la Présidente expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent vingt (320,-) euros chacune, constituant l'intégralité du capital social de trente-deux mille (32.000,-) euros sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les actionnaires représentés ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente Assemblée est conçu comme suit:

- 1) Liquidation de la société.
- 2) Nomination de Monsieur Graham J. Wilson en tant que Liquidateur de la Société.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde les points précités de l'ordre du jour et prend, après délibération, les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

#### *Première résolution*

La société est dissoute et mise en liquidation.

#### *Deuxième résolution*

Monsieur Graham J. Wilson, «barrister», né le 9 décembre 1951 à St Néots, Royaume Uni, avec adresse professionnelle au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est nommé aux fonctions de liquidateur, lequel aura les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation, sauf les restrictions prévues par la loi ou les statuts de la société en liquidation.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Reiners, C. Petit, R. Thill, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2007. LAC/2007/37680. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007145454/5770/100.

(070169416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Gifina, Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 53.178.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le dix-neuf novembre.

Par-devant Nous Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

KREUZER AG, une société anonyme de droit luxembourgeoise, ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 59.017, ici représenté par Monsieur Antonio Fernandes, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg le 16 novembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant en lui demandant d'acter:

Que la société anonyme GIFINA, établie et ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, inscrite sous le numéro B 53.178 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, dont le siège a été transféré au Luxembourg suivant acte reçu par Maître Marc Elter, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 12 décembre 1995, publié au Mémorial, Série C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 76 du 13 février 1996. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant une assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé en date du 27 août 2001, publié au Mémorial, Série C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 228 daté du 9 février 2002.

Que le capital social de la Société s'élève actuellement à un million deux cent trente mille euros (1.230.000,- EUR) représenté par vingt-trois mille huit cents (23.800) actions sans désignation de valeur nominale.

Que KREUZER AG, représentée comme dit ci-avant, est propriétaire de toutes les actions libérées du capital de ladite Société.

Qu'en tant qu'actionnaire unique de la Société, elle déclare expressément procéder à la dissolution et à la liquidation de la susdite Société, avec effet à ce jour.

Qu'elle déclare en outre prendre à sa charge tout l'actif et passif connu ou inconnu de cette Société et qu'elle entreprendra sous sa seule responsabilité tout ce qui est nécessaire pour exécuter son engagement.

Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la Société dissoute.

Que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront déposés à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, où ils seront conservés pendant cinq années.

Qu'il a été procédé à l'annulation des certificats d'actions au porteur.

Pour les dépôts et publications à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: A. Fernandes, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2007, LAC/2007/36579. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007145459/5770/46.

(070169546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Findel International Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 73.554.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg le 28 novembre 2007 à 11.40 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de ProServices MANAGEMENT S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 57.636 avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur B de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.

2. La nomination de Stéphane Hepineuze, né à Dieppe, France, le 18 juillet 1977, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur B de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

AMICORP LUXEMBOURG S.A.

Mandataire

M. Bogers

Administrateur

Référence de publication: 2007145556/1084/24.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02093. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**Granilo Holding B.V., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 45.000,00.**

Siège de direction effectif: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 116.802.

Il résulte des résolutions de l'actionnaire unique de la Société GRANILO HOLDING B.V. en date du 17 octobre 2007 que la décision suivante a été prise:

- La démission de Mme Susanne Kortekaas de sa fonction de Gérant de catégorie B a été acceptée, avec effet à compter du 27 septembre 2007;

- M. Marco Weijermans, de nationalité hollandaise, né le 26 août 1970 à 's Gravenhage, Pays-Bas, résidant professionnellement au Grand-Duché du Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été élu Gérant de catégorie B avec effet au 27 septembre 2007, pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GRANILO HOLDING B.V.

EQUITY TRUST Co. (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007145624/683/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01697. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**Stern Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 53.746.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2007.

M. Schaeffer

Notaire

Référence de publication: 2007145596/5770/12.

(070169202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**Moselle Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 129.734.

Suite à un changement de forme légale et de siège social de l'Associé Unique de la Société en date du 19 octobre 2007, les informations le concernant sont comme suit:

- EUROPEAN PROPERTY INVESTMENT PORTFOLIO PLC, Ioma House, Hope Street, Douglas IM1 1AP, Isle of Man.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MOSELLE PROPERTIES S.à r.l.

W. Rits

Gérant B

Référence de publication: 2007145595/683/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01699. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Eiffel Properties Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 130.418.

In the year two thousand and seven, on the twenty-sixth day of July.

Before the undersigned Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

EIFFEL LUXEMBOURG S.à r.l., a limited liability company (Société à responsabilité limitée), with registered office at L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, under the process of registration with the Registrar of Commerce and Companies of Luxembourg, here represented by Mr Sébastien Pecheux, private employee, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of proxies given under private seal.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the person appearing and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with registration authorities.

The appearing party represented as stated hereabove declares that it is the sole shareholder of EIFFEL PROPERTIES LUXEMBOURG S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» incorporated under the law of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated pursuant to a deed of the notary Paul Bettingen, in Luxembourg on July 13, 2007 under the process of registration with the Registrar of Commerce and Companies of Luxembourg (the «Company»). The Company's articles of incorporation have not been changed since that date.

Such appearing party, represented as stated hereabove, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

1. To amend the article 2 of the Articles of Incorporation of the Company regarding the corporate object.
2. Miscellaneous.

The appearing party having requested the undersigned Notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting of the sole Shareholder resolves to amend the article 2 of the Articles of Incorporation by inserting a new paragraph, which shall forthwith read as follows:

« **Art. 2.** The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in any form whatsoever in Luxembourg and in foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange, or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or other securities of any kind, as well as the administration, management, control and development of those participating interests. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures within the limit of law. It may lend funds including the proceeds of such borrowings and issues to its subsidiaries, affiliated companies, companies of the same group or to any other company or entity it has a direct or indirect financial or other interest in. It may also give guarantees or other securities in favour of, or grant any financial or other assistance to, its subsidiaries, affiliated companies, companies of the same group or to any company or entity it has a direct or indirect financial or other interest in.

In general fashion it may grant assistance to subsidiaries, affiliated companies, companies of the same group or to any other company or entity it has a direct or indirect financial or other interest in, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties, for its own account, either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.»

#### *Declaration*

The undersigned notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person sign together with Us, the notary, this original deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, soussigné.

A comparu:

EIFFEL LUXEMBOURG S.à r.l, une Société à responsabilité limitée, avec siège social à L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, ici représentée par Monsieur Sébastien Pecheux, employé privé, avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La comparante déclare représenter l'intégralité du capital social de EIFFEL PROPERTIES LUXEMBOURG S.à r.l, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec son siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée selon acte du notaire soussigné en date du 13 juillet 2007 en cours d'immatriculation au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la «Société»). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis cette date.

La comparante, représentée comme dit ci-avant, reconnaît être entièrement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

1. Modification de l'article 2 des Statuts de la Société concernant l'objet social de la Société.
2. Divers.

La comparante a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associée unique décide de modifier l'article 2 des Statuts de la Société en ajoutant un dernier paragraphe, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise sous quelque forme que se soit, dans les sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par achat, souscription, ou tout autre moyen, de même que le transfert par vente, échange ou tout autre moyen d'actions, d'obligations, de certificats de créance, ou de titres de n'importe quel type ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de participations. La société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder à l'émission d'obligations ou de certificats de créance dans les limites fixées par la loi.

Elle peut prêter des fonds, comprenant le produit de ces emprunts ou émissions, à ses filiales, sociétés affiliées, sociétés du même groupe ou à toute autre société ou entité dans lesquelles elle a un intérêt financier direct ou indirect, ou un intérêt d'une autre nature ou leur accorder une aide financière ou d'une autre nature.

D'une manière générale, elle peut prêter assistance par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement à toute société filiale, société affiliée, société du même groupe ou à toute autre société ou entité dans laquelle elle a un intérêt financier direct ou indirect, ou un intérêt d'une autre nature, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance, et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de son objet social.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition et la vente de biens immobiliers, pour son propre compte, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant

la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.»

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, passé à Senningerberg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ès qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Pecheux, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2007. Relation: LAC/2007/21025. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 septembre 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007145574/202/110.

(070169441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Jetfinance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 100.264.

In the year two thousand and seven, on the sixth day of November.

Before the undersigned Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

1. AIG NEW EUROPE FUND L.P., an exempted limited partnership, with registered office at c/o MAPLES AND CALDER, P.O. Box 309, Uglund House, South Church Street, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under the number 11115 with the Registrar of Exempted Limited Partnerships of the Cayman Islands, hereby duly represented by Grégory Beltrame, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given, under private seal, in Hong-Kong on November 1, 2007 (AIG NEW EUROPE), and

2. AIGNEF-SPV L.P., an exempted limited partnership, with registered office at c/o MAPLES AND CALDER, P.O. Box 309, Uglund House, South Church Street, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under number 11486 with the Registrar of Exempted Limited Partnerships of the Cayman Islands, hereby duly represented by Grégory Beltrame, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given, under private seal, in Hong-Kong on November 1, 2007 (AIGNEF-SPV, jointly with AIG NEW EUROPE, hereafter referred to as the Members).

The said proxies, having been signed *ne varietur* by the proxy-holder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

I. The appearing parties are the sole Members of JET FINANCE LUXEMBOURG S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 100.264, incorporated by a deed received by Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, dated April 2, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, dated June 10, 2004 under number 598 (the Company).

II. The agenda of the meeting is as follows:

1. Decision to wind up and liquidate JET FINANCE LUXEMBOURG S.à r.l.;
2. Appointment of AACO (ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING AND OUTSOURCING) S.à r.l. as liquidator of the Company;
3. Definition of the powers and duties of the liquidator;
4. Appointment of STEFID S.à r.l. as liquidation auditor (commissaire à la liquidation) for the liquidation of the Company;
5. Miscellaneous.

III. The Members have taken the following resolutions:

*First resolution*

The Members resolve to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation.

*Second resolution*

The Members resolve to appoint AACO (ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING AND OUTSOURCING) S.à r.l., with registered office at 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register on Trade and Companies under the number B 88.833, as liquidator of the Company (the Liquidator).

*Third resolution*

The Members resolve that the Liquidator will have the broadest powers and particularly those set forth in articles 144 and following of the law of August 10, 1915 on commercial companies, to perform his duties and that the Liquidator is exempted from the obligation of drawing up a detailed inventory of the Company's assets and liabilities. The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Liquidator. The Liquidator may delegate, under his responsibility, all or part of his powers to one or more proxies with respect to specific acts or deeds. The Liquidator is also authorised to make advance payments of any surplus assets of the Company to the Members as he deems fit.

*Fourth resolution*

The Members resolve to appoint STEFID S.à r.l. with registered office at 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register on Trade and Companies under the number B 123.961 as liquidation auditor (commissaire à la liquidation) for the liquidation of the Company for the purpose of article 151 of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,300.-

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing parties, said proxy-holder signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le sixième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire, de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. AIG NEW EUROPE FUND L.P., un limited exempted partnership, ayant son siège social à c/o MAPLES AND CALDER, P.O. Box 309, Ugland House, South Church Street, Grand Cayman, Cayman Islands, immatriculé au Registre des Exempted Limited Partnerships des Iles Cayman sous le numéro 11115, dûment représenté par Grégory Beltrame, Avocat, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée, sous seing privé, à Hong-Kong, le 1<sup>er</sup> novembre 2007. (AIG NEW EUROPE)

2. AIGNEF-SPV L.P., un limited exempted partnership, ayant son siège social à c/o MAPLES AND CALDER, P.O. Box 309, Ugland House, South Church Street, Grand Cayman, Cayman Islands, immatriculé au Registre des Exempted Limited Partnerships des Iles Cayman, sous le numéro 11486, dûment représenté par Grégory Beltrame, Avocat, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée, sous seing privé, à Hong-Kong le 1<sup>er</sup> novembre 2007 (AIGNEF-SPV, et ensemble avec AIG NEW EUROPE, ci-après désignés comme les Associés).

Lesdites procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes ainsi que le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour être soumises à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées tel que décrit ci-dessus, ont demandé au notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les parties comparantes sont les Associés uniques de JET FINANCE LUXEMBOURG S.à.r.l., une société à responsabilité limitée enregistrée et gouvernée par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social à L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.264, constituée suivant acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 avril 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, daté du 10 juin 2004, sous le numéro 598 (la Société).

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Décision de dissolution et de mise en liquidation de JET FINANCE LUXEMBOURG S.à r.l.;
2. Nomination d'AACO (ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING AND OUTSOURCING) S.à r.l. comme liquidateur de la Société;
3. Définition des pouvoirs et obligations du liquidateur;
4. Nomination de STEFID S.à r.l. comme commissaire à la liquidation pour la liquidation de la Société;

5. Divers.

III. Les Associés ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les Associés décident de dissoudre la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation.

*Deuxième résolution*

Les Associés décident de nommer AACO (ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING AND OUTSOURCING) S.à r.l., ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 88.833, comme liquidateur de la Société (le Liquidateur)

*Troisième résolution*

Les Associés décident que le Liquidateur aura les pouvoirs les plus étendus, et particulièrement ceux prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, pour effectuer sa mission et le Liquidateur est dispensé de dresser un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société. La Société sera engagée envers les tiers par la signature individuelle du Liquidateur. Le Liquidateur pourra, sous sa responsabilité, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires, pour des opérations ou actes spécifiques. Le Liquidateur est également autorisé à verser des acomptes sur boni de liquidation aux Associés, qu'il le jugera opportun.

*Quatrième résolution*

Les Associés décident de nommer STEFID S.à r.l. ayant son siège social au 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.961 comme commissaire à la liquidation pour la liquidation de la Société dans le but de l'article 151 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

*Estimation des frais*

Les dépenses, frais, émoluments et charges de toute sorte qui devront être supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés approximativement à EUR 1.300,-.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le document ayant été lu au mandataire des parties comparantes, il a signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: G. Beltrame, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007. LAC/2007/35601. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007145562/5770/131.

(070169364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**European NPL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 121.186.

In the year two thousand and seven, on November thirteenth.

Before the undersigned Maître Francis Kessler, notary public, residing in Esch-sur-Alzette.

There appeared:

Mrs Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employe, residing in Differdange,

acting in his capacity as attorney of the board of directors of EUROPEAN NPL S.A., by virtue of the minute of the board of directors dated July 24th, 2007, copy of which document, after having been signed ne varietur by the appearing person and the undersigned notary will be annexed to this document to be filed with it to the registration authorities.

The appearing person required the notary to record that:

1) The company EUROPEAN NPL S.A., a «société anonyme», having its registered office in L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer, registered with the trade register in Luxembourg under the number B 121.186, was incorporated by deed of the undersigned notary, on November 2nd 2006, published in the Mémorial C, number 2365 of December 19th, 2006, the articles of incorporation of the Company have been amended by deeds of the undersigned notary:

- on December 19th, 2006, published in Mémorial C number 387 on March 16th 2007,
- on March 15th 2007, published in Mémorial C number 1021 on May 31st 2007 and
- on July 30th, 2007, published in Mémorial C number 2091 on 25 September 2007.

II) According to Article 5.1 of the articles of Incorporation, the subscribed capital is set at two million one hundred and eighty-seven thousand, seven hundred eight euro and seventy five cents (EUR 2,187,708.75), represented as follows:

- one million one hundred and seventy-two thousand six hundred and twelve (1,172,612) class A ordinary shares with a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each, fully paid-up (the «Class A Shares»);
- five hundred and seventy seven thousand five hundred and fifty four (577,554) class B ordinary shares with a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25), fully paid-up (the «Class B Shares»)
- one (1) class C preferred share with a nominal value of one euro twenty five cents (EUR 1.25), fully paid-up (the «Class C Share», together with the Class A Shares and the Class B Shares: the «Shares»).

III) According to Article 8.3 of the Articles of Incorporation the Company has, in addition to the issued share capital, an un-issued but authorized share capital of a maximum amount of three hundred and twelve thousand two hundred and ninety two euro and fifty cents (312,292.50 €) divided into hundred sixty seven thousand three hundred and eighty eight (167,388) Class A Shares and eighty two thousand four hundred and forty six (82,446) Class B Shares.

IV) Pursuant to the provisions of Article 8.4 of the Articles of Incorporation the Board of Directors is authorized, during a period ending two (2) years following the date of incorporation to increase the share capital within the limits of the authorized share capital in one or several instalments.

V) Pursuant to the authorization given to the Board of Directors in conformity with the provisions of said Articles 8.3 and 8.4 and pursuant to the resolutions passed at its meeting of July 24th, 2007, the board of directors has decided to increase the subscribed share capital as at August 31st 2007, by an amount of fourteen thousand, thirty euro (€ 14,030.-) by the creation and the issue of seven thousand five hundred twenty (7,520) class A ordinary shares and three thousand seven hundred four (3,704) class B ordinary shares having a nominal value of one Euro and twenty five cents (EUR 1.25) each and a share premium for fifty seven euro and fifty cents (EUR 57.50) per each new class A and B ordinary shares, having the same rights and obligations as the existing A and B ordinary shares, so as to raise the subscribed share capital to an amount of two million two hundred one thousand seven hundred thirty-eight euro seventy-five cents (€ 2,201,738.75).

The Board of directors decided to accept that the seven thousand five hundred twenty (7,520) new class A ordinary shares be subscribed by DGAD INTERNATIONAL Sàrl as stated on the subscription form and that all shares are paid up in cash so that the sum of four hundred and forty one thousand eight hundred Euro (EUR 441,800.-), representing nine thousand four hundred Euro (EUR 9,400.-) of share capital and four hundred and thirty two thousand four hundred Euro (EUR 432,400.-) of share premium will be at the disposal of the company, and that the three thousand seven hundred and four (3,704) new Class B ordinary shares be subscribed by PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., as stated on the subscription form and that all shares are paid up in cash so that the sum of two hundred and seventeen thousand, six hundred and ten Euro (217,610.-) representing four thousand six hundred and thirty Euros (EUR 4,630.-) of share capital and two hundred and twelve thousand nine hundred and eighty Euro (EUR 212,980.-) of share premium will be at the disposal of the company.

These new shares have been fully paid by a contribution in cash so that the amount of six hundred fifty-nine thousand four hundred ten euro (€ 659,410.-), is at the disposal of the company, proof of which has been given to the undersigned notary, who acknowledges this expressly.

VI) As consequence of such increase of capital, the Articles 5.1 and 8.3 of the Articles of Incorporation will now read as follows:

**Art. 5.1.** The subscribed capital is set at two million two hundred one thousand seven hundred thirty-eight euro seventy-five cents (€ 2,201,738.75), represented as follows:

- one million one hundred eighty thousand one hundred thirty-two (1,180,132) class A ordinary shares with a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each, fully paid-up (the «Class A Shares»);
- five hundred eighty-one thousand two hundred fifty-eight (581,258) class B ordinary shares with a nominal value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25), fully paid-up (the «Class B Shares»);
- one (1) class C preferred share with a nominal value of one euro twenty five cents (EUR 1.25), fully paid-up (the «Class C Share», together with the Class A Shares and the Class B Shares: the «Shares»).

**Art. 8.3.** In addition to the issued share capital, the Company has an un-issued but authorized share capital of a maximum amount of two hundred ninety-eight thousand two hundred sixty-two euro fifty cents (€ 298,262.50) divided into one hundred fifty-nine thousand eight hundred sixty-eight (159,868) Class A Shares and seventy-eight thousand seven hundred forty-two (78,742) Class B Shares.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at approximately eight thousand five hundred euro (€ 8,500.-).

*Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in article 26 of the law on commercial companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, he signed together with the notary the present deed.

**Follows the French version:**

L'an deux mille sept, le treize novembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Differdange,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de EUROPEAN NPL S.A., en vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 24 juillet 2007, copie dudit document, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

I) La société EUROPEAN NPL S.A., société anonyme, avec siège social à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 121.186, fut constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 2 novembre 2006, publié au Mémorial C numéro 2365 du 19 décembre 2006,

dont les statuts ont été modifiés aux termes d'actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 19 décembre 2006, publié au Mémorial C numéro 387 le 16 mars 2007,
- en date du 15 mars 2007, publié au Mémorial C number 1021 le 31 mai 2007, et
- en date du 30 juillet 2007, publié au Mémorial C numéro 2091 du 25 septembre 2007.

(II) Aux termes de l'article 5.1 des statuts, le capital social souscrit est fixé à deux millions cent quatre vingt sept mille sept cent huit euros et soixante quinze cents (€ 2.187.708,75) divisé comme suit:

- un million cent soixante douze mille six cent douze (1.172.612) actions ordinaires de catégorie A ayant une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, entièrement libérées (les «Actions de Catégorie A»);
- cinq cent soixante dix sept mille cinq cent cinquante quatre (577.554) actions ordinaires de catégorie B ayant une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, entièrement libérées (les «Actions de Catégorie B»);
- une (1) action privilégiée de catégorie C ayant une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune (l'«Action de Catégorie C»; ensemble avec les Actions de Catégorie A et B, les «Actions»).

III) Conformément à l'article 8.3 des statuts la Société a en plus du capital émis, un capital autorisé non encore émis d'un montant maximal de trois cent douze mille deux cent quatre vingt douze euros et cinquante cents (312.292,50 €) divisé en cent soixante-sept mille trois cent quatre vingt-huit (167.388) Actions de Catégorie A et quatre vingt deux mille quatre cent quarante six (82.446) Actions de Catégorie B.

IV) Aux termes des dispositions de l'article 8.4 des statuts le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période se terminant deux (2) ans après la date de la constitution à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé à une ou plusieurs reprises.

V) Dans le cadre de l'autorisation accordée au conseil d'administration conformément aux dispositions des articles 8.3 et 8.4 des statuts et aux termes des résolutions prises en sa réunion du 24 juillet 2007, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le capital social souscrit à la date du 31 août 2007 d'un montant de quatorze mille trente euros (€ 14.030,-) par la création et l'émission de sept mille cinq cent vingt (7.520) actions ordinaires nouvelles de catégorie A et trois mille sept cent quatre (3.704) actions ordinaires nouvelles de catégorie B ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune et une prime d'émission de cinquante-sept euros et cinquante cents (EUR 57,50) pour chaque nouvelle action ordinaire de Catégorie A et B, ayant les mêmes droits et avantages que ceux accordés aux actions de catégorie A et B existantes, pour porter le capital social souscrit à deux millions deux cent un mille sept cent trente-huit euros et soixante-quinze cents (€ 2.201.738,75).

Le conseil d'administration a décidé d'accepter que les sept mille cinq cent vingt (7.520) actions ordinaires nouvelles de catégorie A soient souscrites par DGAD INTERNATIONAL SàRL, tel qu'il résulte d'un bulletin de souscription et que toutes les actions sont intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de quatre cent quarante et un mille huit cents euros (€ 441.800,-) représentant neuf mille quatre cents euros (€ 9.400,-) de capital et quatre cent trente-deux mille quatre cents euros (€ 432.400,-) de prime d'émission se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, et que les trois mille sept cent quatre (3.704) actions ordinaires nouvelles de catégorie B soient souscrites par PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., tel qu'il résulte d'un bulletin de souscription et que toutes les actions sont intégralement

libérées en espèces de sorte que la somme de deux cent dix-sept mille six cent dix euros (€ 217.610,-) représentant quatre mille six cent trente euros (€ 4.630,-) de capital et deux cent douze mille neuf cent quatre-vingt euros (€ 212.980,-) de prime d'émission se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société.

Ces actions nouvelles ont été entièrement libérées moyennant versement en espèces, de sorte que le montant de six cent cinquante-neuf mille quatre cent dix euros (€ 659.410,-) se trouve à la disposition de la société, la preuve en ayant été fournie au notaire instrumentaire, qui le constate expressément.

VI) En conséquence de cette augmentation de capital les articles 5.1 et 8.3 des statuts auront la teneur suivante:

**Art. 5.1.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à deux millions deux cent un mille sept cent trente-huit euros soixante-quinze cents (€ 2.201.738,75) divisé comme suit:

- un million cent quatre-vingt mille cent trente-deux (1.180.132) actions ordinaires de catégorie A ayant une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, entièrement libérées (les «Actions de Catégorie A»);
- cinq cent quatre-vingt-un mille deux cent cinquante-huit (581.258) actions ordinaires de catégorie B ayant une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, entièrement libérées (les «Actions de Catégorie B»);
- une (1) action privilégiée de catégorie C ayant une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune (l'«Action de Catégorie C»; ensemble avec les Actions de Catégorie A et B, les «Actions»).

**Art. 8.3.** En plus du capital émis, la Société a un capital autorisé non encore émis d'un montant maximal de deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent soixante-deux euros cinquante cents (€ 298.262,50) divisé en cent cinquante-neuf mille huit cent soixante-huit (159.868) Actions de Catégorie A et soixante-dix-huit mille sept cent quarante-deux (78.742) Actions de Catégorie B.

*Frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société à la suite de l'augmentation de capital sont estimés à huit mille cinq cents euros (€ 8.500,-).

*Déclaration*

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. Sur la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Afonso-Da Chao Conde, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 novembre 2007. Relation: EAC/2007/14677. — Reçu 6.594,10 euros.

*Le Receveur (signé): A. Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 décembre 2007.

F. Kessler.

Référence de publication: 2007145576/219/171.

(070169229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Solidus Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1319 Luxembourg, 126, rue Cents.

R.C.S. Luxembourg B 133.005.

—  
EXTRAIT

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société SOLIDUS REAL ESTATE S.A., établie et ayant son siège social à 126, rue Cents, L-1319 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 133.005 et qui s'est tenue à Luxembourg en date du 20 novembre 2007.

Les associés ont décidé de régler le pouvoir de signature comme suit:

- Pour tout transfert < à 50.000,- Euro, la signature individuelle de l'administrateur-délégué est suffisante.
- Pour tout transfert > à 50.000,- Euro, la signature de l'administrateur-délégué doit être obligatoirement accompagnée d'une co-signature d'un autre administrateur.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 23 novembre 2007.

*Pour la société*  
FIDUCIAIRE SCHEIWEN • NICKELS & ASSOCIES S.à r.l.  
*Mandataire*  
Signature

Référence de publication: 2007145599/1132/23.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01772. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070169537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**Mangart Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 133.633.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue au siège social de la société en date du 23 novembre 2007 que:

L'Assemblée Générale décide, ce jour, d'accepter la démission de Monsieur Cédric Raths en sa qualité d'Administrateur de la société.

L'Assemblée Générale décide, ce jour, de nommer en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, Monsieur Stéphane Hepineuze, demeurant professionnellement au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Son mandat débute ce jour et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2007.

AMICORP (LUXEMBOURG) S.A.  
*Mandataire*  
M. Bogers  
*Administrateur*

Référence de publication: 2007145601/1084/22.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01797. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070169486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**Maurits Holding II SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 44.721.

Il résulte de la décision des Associés tenue au siège social en date du 27 novembre 2007, de la société MAURITS HOLDING II S.A. que les associés ont pris les décisions suivantes:

Démission de l'Administrateur B suivant.

Mme Lutgarde Françoise Denys née le 29 décembre 1967 à Oostende, Belgique, ayant pour adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, à partir du 5 novembre 2007.

Election du nouvel Administrateur B pour une durée indéterminée avec effet immédiat au 5 novembre 2007:

M. Jacob Mudde, né le 14 octobre 1969 à Rotterdam, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAURITS HOLDING II S.A.  
MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. / J. Mudde  
*Administrateur A / Administrateur B*  
Signatures / -

Référence de publication: 2007145602/683/22.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01781. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070169422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**Maurits Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 44.720.

Il résulte de la décision des Associés tenue au siège social en date du 27 novembre 2007, de la société MAURITS HOLDING S.A. que les associés ont pris les décisions suivantes:

Démission de l'Administrateur B suivant.

Mme Lutgarde Françoise Denys née le 29 décembre 1967 à Oostende, Belgique, ayant pour adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, à partir du 5 novembre 2007.

Election du nouvel Administrateur B pour une durée indéterminée avec effet immédiat au 5 novembre 2007:

M. Jacob Mudde, né le 14 octobre 1969 à Rotterdam, Pays-Bas, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*MAURITS HOLDING S.A.*

*MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. / J. Mudde*

*Administrateur A / Administrateur B*

*Signatures / -*

Référence de publication: 2007145605/683/22.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01784. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070169397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Rhone Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.  
R.C.S. Luxembourg B 129.592.

Il résulte de la décision de l'associé unique tenue au siège social de la Société en date du 23 novembre 2007 que l'associé a pris les décisions suivantes:

- Election du nouveau Gérant pour une durée indéterminée à compter du 23 novembre 2007

Marco Weijermans, né le 26 août 1970 à La Hague, Pays-Bas, résidant professionnellement au 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Gérant de catégorie B;

- Démission du Gérant suivant à compter du 23 novembre 2007

Marco Dijkerman, né le 5 novembre 1962 à Schiedam, Pays-Bas, résidant professionnellement au 46A, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, Gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*RHONE PROPERTIES S.à r.l.*

*W. Rits*

*Gérant B*

Référence de publication: 2007145611/683/22.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01698. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070169239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Stern Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 53.746.

L'an deux mille sept, le deux octobre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme STERN FINANCE S.A. avec siège social à Luxembourg, constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans en date du 10 janvier 1996 par-devant Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, acte publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro C n ° 193 du 17 avril 1996.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Stéphane Lataste, avocat à la Cour, avec adresse professionnelle au Luxembourg, (le «Président»)

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Cynthia Fradcourt, employée, avec adresse professionnelle au Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Isabelle Pairon, employée, avec adresse professionnelle au Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que les membres du bureau et le notaire instrumentaire.

II. Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction aux convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs, avoir eu connaissance de l'ordre du jour suivant qui leur a été communiqué au préalable.

1. Modification de la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

2. Modification de l'article 8 alinéa a) des Statuts de la Société.

III. Passant à l'ordre du jour, le Président met au vote les propositions inscrites à l'ordre du jour et les actionnaires présents ou représentés et ayant droit de vote ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes avec l'accord du Gérant.

IV. Après délibération les résolutions suivantes sont décidées à l'unanimité:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de modifier la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le deuxième mardi du mois de juin à 10.30 heures.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, le premier alinéa de l'article 8 alinéa a) des statuts a désormais la teneur suivante:

« **Art. 8. alinéa a).** L'Assemblée Générale Annuelle se réunit de plein droit au siège social de la Société le deuxième mardi du mois de juin à 10.30 heures. Si ce jour est férié, l'Assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais avec une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

**Suit la traduction en anglais:**

In the year two thousand and seven, on the second of October.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of STERN FINANCE S.A., a société anonyme having its registered office in Luxembourg, incorporated by deed of the notary Christine Doerner, residing at Bettembourg (Grand Duchy of Luxembourg) on 10 janvier 1996, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 193 dated 17 April 1996.

The meeting is presided by Mr Stéphane Lataste, lawyer, with professional address in Luxembourg, who appoints as secretary Cynthia Fradcourt, private employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Isabelle Pairon, private employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting (the «Bureau») having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. There has been established an attendance list showing the shareholders present and represented and the number of shares, which after having been signed by the shareholders or their proxies, by the Bureau and the notary, will be registered with this deed together with the proxies signed ne varietur by the Bureau and the notary.

II. It appears from the attendance list that all of the shares are present or represented. The meeting is therefore regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforesaid agenda of the meeting, of which the shareholders have been informed before the meeting.

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Amendment of the date of the annual general meeting of shareholders.

2. Amendment of article 8 a) of the articles of incorporation.

IV. After deliberation, the following resolutions are taken unanimously.

*First resolution*

The shareholders decide to amend the date of the annual ordinary general meeting of shareholders which will be held at the registered office of the company on the second Tuesday of June at 10.30 a.m.

*Second resolution*

As a result of the foregoing, article 8 a) of the articles of incorporation is amended, so that it will read from now as follows:

« **Art. 8 a).** The annual general meeting shall be held, in accordance with the Law, at second Tuesday of June at 10.30 a.m. If this day is not a Business Day, the meeting shall be held on the next Business Day at the same time.»

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in French followed by a English translation and that in case of any divergence between the French and the English text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the members of the office of the meeting signed together with the notary the present original deed.

Signé: S. Lataste, C. Fradcourt, I. Pairon, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 11 octobre 2007, LAC/2007/30633. — Reçu 12 euros.

*Le receveur (signé): F. Sandt.*

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007145571/5770/88.

(070169199) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**EECF Gamma S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 453.425,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 112.756.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg le 28 novembre 2007 à 11.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de Cédric Raths, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant MidEuropa de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.

2. La nomination de Stéphane Hepineuze, né à Dieppe, France, le 18 juillet 1977, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant MidEuropa de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

AMICORP LUXEMBOURG S.A.

*Mandataire*

M. Bogers

*Administrateur*

Référence de publication: 2007145570/1084/24.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02089. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070169817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**EECF Moravia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.403.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg le 28 novembre 2007 à 11.10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de Cédric Raths, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.

2. La nomination de Matthijs Bogers, né à Amsterdam, Pays-Bas, le 24 novembre 1966, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

AMICORP LUXEMBOURG S.A.

*Mandataire*

M. Bogers

*Administrateur*

Référence de publication: 2007145567/1084/23.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02090. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**New Climate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 94.460.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg le 28 novembre 2007 à 16.10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de ProServices MANAGEMENT S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 105.263 avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur A de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.

2. La nomination de Stéphane Hepineuze, né à Dieppe, France, le 18 juillet 1977, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur A de la Société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

AMICORP LUXEMBOURG S.A.

*Mandataire*

M. Bogers

*Administrateur*

Référence de publication: 2007145553/1084/24.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02095. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Sfinx I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 131.483.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg le 28 novembre 2007 à 17.40 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de Cédric Raths, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.

2. La nomination de Stéphane Hepineuze, né à Dieppe, France, le 18 juillet 1977, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Gérant de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

AMICORP LUXEMBOURG S.A.

Mandataire

M. Bogers

Administrateur

Référence de publication: 2007145550/1084/24.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02096. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Joma Invest S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 52, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 108.159.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille sept, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

1. La société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52, Esplanade, ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à L-9840 Siebenaler, Maison 20,

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1.- La société anonyme JOMA INVEST S.A.H., ayant son siège social à L-9227 Diekirch, 52, Esplanade, a été constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné, en date du 26 avril 2005, publié au Mémorial C numéro 1031 du 13 octobre 2005, et est inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 108.159,

2.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que la société anonyme holding LUCKY INVEST HOLDING S.A. est l'unique actionnaire de la prédite société et réunit l'entière du capital représenté par mille (1.000) actions.

3.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, décide de supprimer le dernier paragraphe de l'article 12 des statuts.

4.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, décide de dissoudre et de liquider ladite société.

5.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que la prédite société a cessé toutes ses activités, en conséquence il prononce sa dissolution.

6.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, donne pleine et entière décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

7.- Le comparant, ès qualités qu'il agit, déclare que l'unique actionnaire reprend à son compte toutes les obligations actuelles de la société et qu'elle répondra encore de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle. Elle réglera également les frais des présentes. Tous les actifs de la société lui sont transférés, étant entendu que toute affectation quelconque de l'actif ne pourra avoir lieu avant l'apurement total du passif.

Partant, la liquidation de la société est achevée et la société est définitivement dissoute et liquidée.

8.- Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au siège social.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé les présentes avec le notaire.

Signé: P. Müller, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 26 novembre 2007, Relation: MER/2007/1708. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 décembre 2007.

U. Tholl.

Référence de publication: 2007145470/232/39.

(070169595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Invenergy Wind Europe V S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. Invenergy Wind Europe Poland S.à r.l.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 121.144.

—  
In the year two thousand and seven, on the sixteenth day of November.

Before Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

The private limited company INVENERGY WIND EUROPE S.à r.l., R.C.S Luxembourg section B number 121.947, with registered office at L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu,

duly represented by Mr Raphaël Rozanski, maître en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed ne varietur by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing party, represented by Mr Raphaël Rozanski, pre-named, declared and requested the notary to act:

that the appearing party is the sole present partner of the private limited company (société à responsabilité limitée) INVENERGY WIND EUROPE POLAND S.à r.l., R.C.S. Luxembourg section B and number 121.144, with registered office at L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, incorporated by deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing at Sanem (Grand Duchy of Luxembourg), on November 6, 2006, published in the Mémorial C number 2333 of December 14, 2006,

and that the appearing party has taken the following resolution:

*Resolution*

The name INVENERGY WIND EUROPE V S.à r.l. is adopted by the company, article two of the articles of association is amended and will have henceforth the following wording:

« **Art. 2.** The company will exist under the name of INVENERGY WIND EUROPE V S.à r.l.»

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately seven hundred and fifty Euro.

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the attorney signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le seize novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société à responsabilité limitée INVENERGY WIND EUROPE S.à r.l., R.C.S Luxembourg section B numéro 121.947, avec siège social à L-2138 Luxembourg, 24, rue St. Mathieu,

dûment représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, pré-nommé, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

que la comparante est la seule et unique associée actuelle de la société à responsabilité limitée INVENERGY WIND EUROPE POLAND S.à r.l., R.C.S. Luxembourg section B numéro 121.144, avec siège social à L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert, constituée par acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 6 novembre 2006, publié au Mémorial C numéro 2333 du 14 décembre 2006,

et que la comparante a pris la résolution suivante:

*Résolution*

La dénomination sociale INVENERGY WIND EUROPE V S.à r.l. est adoptée par la société, l'article deux des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société prend la dénomination de INVENERGY WIND EUROPE V S.à r.l.»

*Frais*

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de sept cent cinquante Euros.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Rozanski, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 novembre 2007. Relation GRE/2007/5255. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 décembre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007145547/231/74.

(070169344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**Sintex Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 57.314.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 2007*

Messieurs Charles Hamer, Jean Arrou-Vignod et Norbert Schmitz sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 1 an. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 1 an.

*Pour la société*

*SINTEX HOLDING S.A.*

*N. Schmitz*

*Administrateur*

Référence de publication: 2007145700/1023/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2007, réf. LSO-CK08701. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**Eiffel Properties Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 130.418.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 5 décembre 2007.

P. Bettingen

*Notaire*

Référence de publication: 2007145655/202/12.

(070169448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**TH KazMunaiGaz S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 79.679.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

G. Lecuit

*Notaire*

Référence de publication: 2007145657/220/12.

(070169434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**Venezia Finance S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 42.290.

—  
*Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 19 novembre 2007*

Conformément à l'article 51, alinéa 6 de la loi Fondamentale sur les sociétés commerciales, les Administrateurs restants procèdent à la nomination par voie de cooptation de Monsieur Norbert Schmitz, domicilié au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, au titre d'Administrateur provisoire en remplacement de Monsieur Jean Bintner, démissionnaire.

Cette nomination sera soumise à la prochaine Assemblée Générale aux fins d'élection définitive.

*Pour la société*  
VENEZIA FINANCE S.A.  
S.G.A. SERVICES S.A.  
*Administrateur*  
Signature

Référence de publication: 2007145697/1023/19.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2007, réf. LSO-CK08704. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Central Holdings Limited, Société à responsabilité limitée holding.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 8.141.

—  
In the year two thousand and seven, on the sixth of November.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of the Company established in Luxembourg under the denomination of CENTRAL HOLDINGS LIMITED, R.C.S. B number 8.141, having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Lucien Schuman, then notary residing in Luxembourg, on October 30, 1968, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 189 of December 9, 1968 (the «Company»).

The Articles of Incorporation have lastly been amended pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, dated December 20, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 844 of May 10, 2007.

The meeting begins at eleven thirty a.m., Mr Charl Brand, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, being in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Corinne Petit, private employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, «maître en droit», with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the seven million four hundred and ninety-three thousand three hundred and fifty-two (7,493,352) shares of a par value of two hundred and fifty USD (250.-) each, representing the total capital of one billion eight hundred and seventy-three million three hundred and thirty-eight thousand USD (1,873,338,000.-) are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, with the two shareholders having declared that they had prior knowledge of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders represented at the meeting, shall remain attached to the present deed together with the proxy and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. The agenda of the meeting is worded as follows:

1.- Amendment of the current Articles of Incorporation of the Company to specifically allow it to transfer its registered office outside Luxembourg by adding the words «or abroad» after the word «Luxembourg» in line five of paragraph 2.1 of Article 2 of the coordinated Articles of Incorporation of the Company (issued following the notarial deed No. 1988 of 20 December 2006).

2.- Approval of the closing balance sheet of the Company as at 2 November 2007.

3.- Transfer of the registered office of the Company from Luxembourg to Malta: Suite 1, 17 Sir A Bartolo Street, Ta' Xbiex MSD11, without any prior dissolution, and simultaneous transformation of the Company into a Company of Maltese nationality.

4.- Adoption of a Memorandum and Articles of Incorporation according to Malta law, a copy of which set of Memorandum and Articles of Association is attached to the power of attorney given by each shareholder and signed by them for identification.

5.- Confirmation, without limitation, of the assumption by the Company, henceforth of Maltese nationality, of all the assets and liabilities of the Company previously of Luxembourg nationality.

6.- Resignation of the current Directors, except for Mr John Wheeler and Mr Thomas Claiborne, and discharge for the execution of their mandates.

7.- Resignation of the current Statutory Auditor and discharge for the execution of his mandate.

8.- Appointment of Mr Alec Berber as new Director of the Company.

9.- Appointment of DELOITTE & TOUCHE LIMITED of 1, Col. Savona Street, Sliema SLM 1231, Malta, as Auditors of the Company.

10.- Appointment of Mr Charl Brand, a private employee of MAITLAND LUXEMBOURG SA to provide the competent authorities in Luxembourg with all necessary documents and to do all things necessary to effect the transfer contemplated in agenda item 3 above.

11. Appointment of Mr Chris Curmi (bearer of Maltese Identity Card No. 559962(M)) and/or Mr Marco Bugelli (bearer of Maltese Identity Card No. 31171(M)) and/or Mr Robert Taylor East (bearer of Maltese Identity Card No. 531478(M)), all private employees of DELOITTE & TOUCHE LIMITED in Malta to provide the competent authorities in Malta with all necessary documents and to do all things necessary to effect the transfer contemplated in agenda item 3 above.

12. Miscellaneous.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting passes, after deliberation, the following resolutions by unanimous vote:

*First resolution*

The General Meeting amends the current Articles of Incorporation of the Company to specifically allow it to transfer its registered office outside Luxembourg by adding the words «or abroad» after the word «Luxembourg» in line five of paragraph 2.1 of Article 2 of the coordinated Articles of Incorporation of the Company (issued following the notarial deed No.1988 of 20 December 2006).

*Second resolution*

The General Meeting approves the closing balance sheet of the Company as at 2 November 2007.

The said approved document shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

*Third resolution*

The General Meeting resolves, in accordance with Article 67-1(1) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, to transfer the registered office of the Company from Luxembourg to Malta: Suite 1, 17 Sir A Bartolo Street, Ta' Xbiex MSD11, without prior dissolution.

It is furthermore resolved that the Company adopt the Malta nationality and be transformed simultaneously into a private limited liability company of Malta with the name CHL HOLDINGS LIMITED.

*Fourth resolution*

The General Meeting resolves to adopt, with effect from the date of this meeting, a Memorandum and Articles of Association, a copy of which set of Memorandum and Articles of Association is attached to this deed and signed for identification.

*Fifth resolution*

The General Meeting resolves to approve the opening balance sheet of the company CHL HOLDINGS LIMITED in Malta specifying the value of all assets and liabilities as well as all the items of the Luxembourg Company's balance sheet on the date of transfer together with all the assets and liabilities without limitation, said assets and liabilities being assumed in their entirety by the Malta company from the company previously of Luxembourg nationality without limitation or condition.

*Confirmation*

The undersigned notary certifies that the corporate capital of an amount of one billion eight hundred and seventy-three million three hundred and thirty-eight thousand USD (1,873,338,000.-) has been fully subscribed and entirely paid in as of the incorporation of the Company in Luxembourg and that such capital remained unchanged to date so that the corporate capital of the Malta company of an amount of one billion eight hundred and seventy-three million three hundred and thirty-eight thousand USD (1,873,338,000.-) is likewise fully subscribed and entirely paid-up.

*Sixth resolution*

The General Meeting accepts the resignation of the current Directors of the Company, except for Mr John Wheeler and Mr Thomas Claiborne who will remain as directors of CHL HOLDINGS LIMITED, with effect from November 1, 2007, and by special vote gives discharge to them for the execution of their mandates until this date.

*Seventh resolution*

The General Meeting accepts the resignation of the current Statutory Auditor of the Company and by special vote gives discharge to him for the execution of his mandate until this date.

*Eighth resolution*

The General Meeting appoints as Director of the Company:

1) Mr Alec Berber, Office Manager, born in Mujare, on 4 November 1962, residing at 9 The Abbey Woods, Douglas, Isle of Man, IM2 5PL.

*Ninth resolution*

The General Meeting appoints as Statutory Auditor of the Company:

DELOITTE & TOUCHE LIMITED of 1, Col. Savona Street, Sliema SLM 1231, Malta.

*Tenth resolution*

The General Meeting appoints Mr Chad Brand, a private employee of MAITLAND LUXEMBOURG SA to provide the competent authorities in Luxembourg with all necessary documents and to do all things necessary to effect the transfer contemplated in Resolution 3 above.

*Eleventh resolution*

The General Meeting appoints Mr Chris Curmi (bearer of Maltese Identity Card No. 559962(M)) and/or Mr Marco Bugelli (bearer of Maltese Identity Card No. 31171(M)) and/or Mr Robert Taylor East (bearer of Maltese Identity Card No. 531478(M)), all private employees of DELOITTE & TOUCHE LIMITED in Malta to provide the competent authorities in Malta with all necessary documents and to do all things necessary to effect the transfer contemplated in Resolution 3 above.

Nothing else being on the agenda and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at twelve.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of the document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le six novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée CENTRAL HOLDINGS LIMITED (R.C.S. Luxembourg numéro B 8.141) (ci-après, la «Société»), ayant son siège social à L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer, constituée suivant acte reçu par Maître Lucien Schuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 30 octobre 1968, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 189 du 9 décembre 1968 (la «Société»).

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant un acte reçu par Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 844 du 10 mai 2007.

La séance est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur Charl Brand, employé privé, avec adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne Petit, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, maître en droit, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les sept millions quatre cent quatre-vingt-treize mille trois cent cinquante-deux (7.493.352) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante dollars US (250,-) chacune constituant l'intégralité du capital social d'un milliard huit cent soixante-treize millions trois cent trente-huit mille dollars US (1.873.338.000,-), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, les deux actionnaires ayant déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant la signature des actionnaires représenté restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec la procuration, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1.- Modification des statuts actuels de la Société pour lui permettre spécialement de transférer son siège social à l'extérieur du Luxembourg en ajoutant les mots «ou à l'étranger» après le mot «Luxembourg» à la cinquième ligne de l'alinéa 2.1 de l'article 2 des statuts coordonnés de la Société (émis à la suite de l'acte notarié No. 1988 du 20 décembre 2006).

2.- Approbation du bilan de clôture établi au 2 novembre 2007.

3.- Transfert du siège social de la Société de Luxembourg vers Malte: Suite 1, 17 Sir A Bartolo Street, Ta' Xbiex MSD11, sans dissolution préalable et transformation concomitante de la Société en une société de nationalité maltaise.

4.- Adoption d'un memorandum et des statuts selon le droit maltais, une copie du memorandum et des statuts est attaché à la procuration donnée par chaque actionnaire et signée par eux à des fins d'identification.

5.- Confirmation, sans restriction, de la reprise par la Société, désormais de nationalité maltaise, de tout l'actif et de tout le passif de la Société antérieurement de nationalité luxembourgeoise.

6.- Démission des Administrateurs actuels, à l'exception de Monsieur John Wheeler et de Monsieur Thomas Claiborne et décharge à leur donner pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

7.- Démission du Commissaire aux Comptes actuel et décharge à lui donner pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

8.- Nomination de Monsieur Alec Berber en tant que nouvel Administrateur de la Société.

9.- Nomination de DELOITTE & TOUCHE LIMITED of 1, Col. Savona Street, Sliema SLM 1231, Malte, comme Commissaire aux Comptes de la Société.

10.- Nomination de Monsieur Charl Brand, un employé privé de MAITLAND LUXEMBOURG S.A. pour fournir aux autorités compétentes luxembourgeoises tous les documents nécessaires et pour faire toutes les choses nécessaires pour effectuer le transfert référé au point 3 de l'ordre du jour.

11.- Nomination de Monsieur Chris Curmi (porteur de la carte d'identité maltaise No 559962 (M)) et/ou Monsieur Marco Bugelli (porteur de la carte d'identité maltaise No 31171 (M)) et/ou Monsieur Robert Taylor East (porteur de la carte d'identité maltaise No 531478 (M)), tous employés privés de DELOITTE & TOUCHE LIMITED à Malte pour fournir aux autorités compétentes à Malte tous les documents nécessaires et pour faire toutes les choses nécessaires pour le transfert référé au point 3 de l'ordre du jour.

12.- Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide de modifier les statuts actuels de la Société pour lui permettre spécialement de transférer son siège social à l'extérieur du Luxembourg en ajoutant les mots «ou à l'étranger» après le mot «Luxembourg» à la cinquième ligne de l'alinéa 2.1 de l'article 2 des statuts coordonnés de la Société (émis à la suite de l'acte notarié No. 1988 du 20 décembre 2006).

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale bilan de clôture de la Société établi au 2 novembre 2007.

Ledit document approuvé demeurera annexé aux présentes pour être enregistré en même temps.

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale décide, conformément à l'article 67-1(1) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, de transférer le siège social de la Société du Luxembourg à Malte: Suite 1, 17 Sir A Bartolo Street, Ta' Xbiex MSD11, sans dissolution préalable.

Il a été en outre décidé l'adoption par la Société de la nationalité maltaise et sa transformation concomitante en une société à responsabilité limitée maltaise sous la dénomination de CHL HOLDINGS LIMITED.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'adopter, avec effet à compter de ce jour, un memorandum et les statuts, une copie du memorandum et des statuts est attaché à la présente procuration et signée à des fins d'identification.

*Cinquième résolution*

L'Assemblée Générale décide d'approuver le bilan d'ouverture de la société CHL HOLDINGS LIMITED à Malte, ledit bilan précisant la valeur de tous les actifs et tous les passifs ainsi que tous les postes du bilan de la société luxembourgeoise à la date du transfert ensemble avec tous les actifs et passifs sans limitation, lesdits actifs et passifs étant repris intégralement par la société maltaise de la société antérieurement de nationalité luxembourgeoise et ce sans limitation ni condition.

*Confirmation*

Le notaire instrumentaire certifie que le capital social d'un montant d'un milliard huit cent soixante-treize millions trois cent trente-huit mille dollars US (1.873.338.000,-) a été intégralement souscrit et entièrement libéré lors de la constitution de la Société à Luxembourg et que ce capital social n'a pas subi de modifications jusqu'à ce jour, de sorte que le capital

social d'un milliard huit cent soixante-treize millions trois cent trente-huit mille dollars US (1.873.338.000,-) de la société maltaise est également entièrement souscrit et intégralement libéré.

*Sixième résolution*

L'Assemblée Générale accepte la démission des Administrateurs actuels de la Société actuels, à l'exception de Monsieur John Wheeler et de Monsieur Thomas Claiborne et par vote spécial leur donne décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour.

*Septième résolution*

L'Assemblée Générale accepte la démission du Commissaire aux Comptes actuel et par vote spécial lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

*Huitième résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer aux fonctions d'administrateur de la Société:

1) Monsieur Alec Berber, «Office Manager», né à Mujare, le 4 novembre 1962, demeurant au 9 The Abbey Woods, Douglas, Isle of Man, IM2 5PL

*Neuvième résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer aux fonctions de Commissaire aux Comptes de la Société:

DELOITTE & TOUCHE LIMITED of 1, Col. Savona Street, Sliema SLM 1231, Malte.

*Dixième résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Charl Brand, un employé privé de MAITLAND LUXEMBOURG S.A. pour fournir aux autorités compétentes luxembourgeoises tous les documents nécessaires et pour faire toutes les choses nécessaires pour effectuer le transfert référé au point 3 de l'ordre du jour.

*Onzième résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Chris Curmi (porteur de la carte d'identité maltaise No 559962 (M)) et/ou Monsieur Marco Bugelli (porteur de la carte d'identité maltaise No 31171 (M)) et/ou Monsieur Robert Taylor East (porteur de la carte d'identité maltaise No 531478 (M)), tous employés privés de DELOITTE & TOUCHE LIMITED à Malte pour fournir aux autorités compétentes à Malte tous les documents nécessaires et pour faire toutes les choses nécessaires pour le transfert référé au point 3 de l'ordre du jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à douze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Brand, C. Petit, R. Thill, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2007, LAC/2007/35591. — Reçu 12 euros.

Le receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007145569/5770/244.

(070169559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Titlis Participations S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 32.613.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 octobre 2007*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance. Monsieur Norbert Schmitz et les sociétés S.G.A. SERVICES S.A. et FMS SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société  
TITLIS PARTICIPATIONS S.A.  
N. Schmitz  
Administrateur

Référence de publication: 2007145698/1023/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2007, réf. LSO-CK08703. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**World Motors White S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

**Capital social: EUR 1.000.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 115.621.

Il résulte du Conseil de Gérance tenu au siège social en date du 12 octobre 2007 de la société WORLD MOTORS WHITE S.C.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Démission du membre du Conseil de Surveillance chargé du contrôle des comptes suivant:

Mme Susanne Kortekaas à partir du 21 septembre 2007.

2. Election des membres du Conseil de Surveillance chargé du contrôle des comptes à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2008:

FIDES (LUXEMBOURG) S.A. ayant le siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. ayant le siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

M. Marco Weijermans, né le 26 août 1970 à Den Haag, Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle, 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg à partir du 21 septembre 2007.

3. Election du nouveau Commissaire aux Comptes à compter de la présente Assemblée Générale Annuelle jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2008:

KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WORLD MOTORS WHITE S.C.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

Fondé de pouvoir

Signatures

Référence de publication: 2007145644/683/28.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL01932. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**John & Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 83.355.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 9 novembre 2007 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean-Yves Nicolas
- Monsieur Marc Koeune
- Madame Nicole Thommes
- Madame Andrea Dany.

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

Le commissaire aux comptes est CeDerLux-SERVICES S.à r.l., avec siège social à 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2013.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Référence de publication: 2007145642/693/23.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, réf. LSO-CL00141. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Alianza Iberian Investment Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 128.372.

In the year two thousand seven, on the twenty-ninth of October.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing Luxembourg.

Was held the Extraordinary General Meeting of the shareholders of the public limited liability company ALIANZA IBERIAN INVESTMENT CORPORATION S.A., a société anonyme established under Luxembourg law, having its registered office in L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo, incorporated pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, then notary residing in Luxembourg, on April 12th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1469 dated July 17th, 2007, amended for the last time by a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich, dated June 21st, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2089 dated September 25th, 2007, and registered at the companies and trade register of Luxembourg under section B number 128.372.

The meeting was opened at 11 a.m. and was presided by Mrs Marie-Anne Bos, residing professionally in Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Mrs Corinne Petit, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Raymond Thill, residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

1.- Creation of a new class of shares to be identified as Class D common shares.

2.- Increase of the Company's issued share capital by an amount of fourteen thousand seven hundred ninety-seven euros and fifty cents (EUR 14,797.50), so as to raise it from its present amount of forty thousand six hundred fifty-three euros and seventy-five cents (EUR 40,653.75) to fifty-five thousand four hundred fifty-one euros and twenty-five cents (EUR 55,451.25) by the creation and issue of eleven thousand eight hundred thirty-eight (11,838) Class D common shares with a par value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each and two hundred forty-six euros and ninety-six cents (EUR 246.96) of share premium.

3.- Acceptance of the subscription of and payment for these eleven thousand eight hundred thirty-eight (11,838) Class D common shares exclusively by a group of 11 individuals or companies.

4.- Determination of the use of funds received in payment of the new Class D common shares.

5.- Subsequent amendment of article 5 of the Company's Articles of Incorporation.

6.- Miscellaneous.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are recorded in the attendance list, which, signed by the shareholders present and by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authority.

The proxies given by the represented shareholders, after having been initialled *ne varietur* by the shareholders present, by the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and by the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

III) The attendance list shows that the whole capital of the Company is present or represented at the present extraordinary general meeting.

IV) The chairman states that the present meeting is regularly constituted and may validly decide on its agenda. The shareholders present or represented acknowledge and confirm the statements made by the chairman.

The chairman then submits to the vote of the members of the meeting the following resolutions, which were all adopted by unanimous vote.

*First resolution*

The meeting decides to create a new class of shares of the Company, to be identified as Class D common shares.

#### *Second resolution*

The meeting decides to increase the Company's issued share capital by an amount of fourteen thousand seven hundred ninety-seven euros and fifty cents (EUR 14,797.50), so as to raise it from its present amount forty thousand six hundred fifty-three and seventy-five cents (EUR 40,653.75) to fifty-five thousand four hundred fifty-one euros and twenty-five cents (EUR 55,451.25) by the creation and issue of eleven thousand eight hundred thirty-eight (11,838) Class D common shares with a par value of one euros twenty-five cents (EUR 1.25) each and two hundred forty-six euros and ninety-six cents (EUR 246.96) of share premium.

#### *Third resolution*

The meeting accepts the subscription and the payment of the eleven thousand eight hundred thirty-eight (11,838) new Class D common shares by the following subscribers:

- 1,308 Class D common shares by Mr Luis Llubí, resident at Avda. Supermaresme 72, 08394 Sant Vicenç de Montalt (Barcelona), Spain, represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given in Sant Vicenç de Montalt on 25 October 2007.

- 1,526 Class D common shares by H.I. PARTNERS, S.L., a company incorporated under Spanish law, with registered office at Aioa 20, 48992 Getxo (Vizcaya), Spain, represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given in Getxo on 28 October 2007.

- 545 Class D common shares by Mr Carlos Llari, resident at Avda. Brasil 27, 28020 Madrid, Spain, represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given in Madrid on 26 October 2007.

- 327 Class D common shares by Mr Iñigo De Churruga, resident at calle Génova 27, 28004 Madrid, Spain, represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given in Madrid on 26 October 2007.

- 436 Class D common shares by Mr Gustavo Gabarda, resident at Edificio C, Puerto Deportivo, 11310 Sotogrande, Spain, represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given in Madrid on 26 October 2007.

- 6,431 Class D common shares by Mr José María Castañé, resident at Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given in Madrid on 26 October 2007.

- 654 Class D common shares by Mr Renaud Rivain, resident at Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given in Madrid on 26 October 2007.

- 131 Class D common shares by Mr Eduardo Fernández-Combarro, resident at Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given in Madrid on 26 October 2007.

- 175 Class D common shares by Mr José Antonio Larraz, resident at Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given in Madrid on 26 October 2007.

- 87 Class D common shares by Mr Alfonso Rivas, resident at Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Spain, represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given in Madrid on 25 October 2007.

- 218 Class D common shares by Mrs Ana Añorbe, resident at calle Corazón de Maria 23, 28002 Madrid, Spain, represented by Mrs Marie-Anne Bos, prenamed, by virtue of a proxy given in Madrid on 26 October 2007.

These eleven thousand eight hundred thirty-eight (11,838) shares have all been fully subscribed to and paid-up in cash for a total amount of two million nine hundred thirty-eight thousand three hundred and nine euros and ninety-eight cents (EUR 2,938,309.98) which is thus forthwith at the free disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Of this total amount, an amount of fourteen thousand seven hundred ninety-seven euros and fifty cents (EUR 14,797.50) is allocated to the Company's share capital and an amount of two million nine hundred twenty-three thousand five hundred and twelve euros and forty-eight cents (2,923,512.48) is allocated to the Company's share premium account.

#### *Fourth resolution*

Funds contributed by the subscribers to these class D common shares shall be used by the Company in accordance with article 9 of its articles of incorporation, that is to pay the incorporation, maintenance and liquidation expenses of the Company and to invest exclusively in and make financing available to ALIANZA IBERIAN PRIVATE EQUITY (LUX-EMBOURG-FIVE) S.A., a Luxembourg company having its registered office at 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

#### *Fifth resolution*

In consequence of the foregoing resolutions, the meeting decides to amend article 5 of the Company's articles of incorporation, which shall be worded as follows:

« **Art. 5.** The Company has an issued capital of fifty-five thousand four hundred fifty-one euros and twenty-five cents (EUR 55,451.25), represented by forty-four thousand three hundred and sixty-one (44,361) shares having a par value of one euro twenty-five cents (EUR 1.25) each, divided into seventeen thousand nine hundred ninety (17,990) Class A common shares, eight thousand three hundred fifty-seven (8,357) Class B common shares, six thousand one hundred seventy-six (6,176) Class C common shares and eleven thousand eight hundred thirty-eight (11,838) class D common shares.»

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned at 11.30 a.m.

*Valuation*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at thirty-two thousand and two hundred euros (EUR 32,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with Us, the notary, this original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-neuf octobre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALIANZA IBERIAN INVESTMENT CORPORATION S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 2 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1469 en date du 17 juillet 2007, modifié en dernier lieu suivant acte de Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, le 21 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2089 en date 25 septembre 2007 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 128.372.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Madame Marie-Anne Bos, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Madame Corinne Petit, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Création d'une nouvelle catégorie d'actions identifiées comme actions ordinaires de Classe D.

2.- Augmentation du capital social de la société pour un montant de quatorze mille sept cent quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (EUR 14.797,50), pour le porter de son montant actuel de quarante mille six cent cinquante-trois euros et soixante-quinze centimes (EUR 40.653,75) au montant de cinquante-cinq mille quatre cent cinquante et un euros et vingt-cinq centimes (EUR 55.451,25) par création de onze mille huit cent trente-huit (11.838) actions ordinaires de classe D d'une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune et deux cent quarante-six euros et quatre-vingt-seize centimes (EUR 246,96) de prime d'émission.

3.- Acceptation de la souscription et du paiement des onze mille huit cent trente-huit (11.838) actions ordinaires de classe D exclusivement par un groupe de 11 personnes physiques ou morales.

4.- Affectation des fonds reçus en paiement de ces nouvelles actions ordinaires de Classe D.

5.- Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la société.

6.- Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront aussi annexées au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que l'intégralité du capital social est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

IV) Le président constate que la présente assemblée est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour. Les actionnaires présents ou représentés acceptent et confirment les déclarations du président.

Le président soumet ensuite au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes qui ont été toutes prises à l'unanimité des voix.

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de créer une nouvelle catégorie d'actions de la société identifiées comme actions ordinaires de Classe D.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de quatorze mille sept cent quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (EUR 14.797,50), pour le porter de son montant actuel de quarante mille six

cent cinquante-trois euros et soixante-quinze centimes (EUR 40.653,75) à un montant de cinquante-cinq mille quatre cent cinquante et un euros et vingt-cinq centimes (EUR 55.451,25) par création et émission de onze mille huit cent trente-huit (11.838) actions ordinaires de classe D d'une valeur nominale de un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune et deux cent quarante-six euros et quatre-vingt-seize centimes (EUR 246,96) de prime d'émission.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée accepte la souscription et le paiement des onze mille huit cent trente-huit (11.838) nouvelles actions ordinaires de classe D par les souscripteurs ci-après:

- 1.308 actions ordinaires de classe D par M. Luis Llubí, domicilié Avda. Supermaresme 72, 08394 Sant Vicenç de Montalt (Barcelona), Espagne, représenté par Mme Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Sant Vicenç de Montalt le 25 octobre 2007.

- 1.526 actions ordinaires de classe D par H.I. PARTNERS, S.L., une société de droit espagnol, ayant son siège social Aiboa 20, 48992 Getxo (Vizcaya), Espagne, représentée par Mme Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Getxo le 28 octobre 2007.

- 545 actions ordinaires de classe D par M. Carlos Llari, domicilié Avda. Brasil 27, 28020 Madrid, Espagne, représenté par Mme Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Madrid le 26 octobre 2007.

- 327 actions ordinaires de classe D par M. Iñigo De Churruca, domicilié calle Génova 27, 28004 Madrid, Espagne, représenté par Mme Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Madrid le 26 octobre 2007.

- 436 actions ordinaires de classe D par M. Gustavo Gabarda, domicilié Edificio C, Puerto Deportivo, 11310 Sotogrande, Espagne, représenté par Mme Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Madrid le 26 octobre 2007.

- 6.431 actions ordinaires de classe D par M. José María Castañé, domicilié Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, représenté par Mme Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Madrid le 26 octobre 2007.

- 654 actions ordinaires de classe D par M. Renaud Rivain, domicilié Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, représenté par Mme Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Madrid le 26 octobre 2007.

- 131 actions ordinaires de classe D par M. Eduardo Fernández-Combarro, domicilié Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, représenté par Mme Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Madrid le 26 octobre 2007.

- 175 actions ordinaires de classe D par M. José Antonio Larraz, domicilié Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, représenté par Mme Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Madrid le 26 octobre 2007.

- 87 actions ordinaires de classe D par M. Alfonso Rivas, domicilié Pza. Marqués de Salamanca 9, 28006 Madrid, Espagne, représenté par Mme Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Madrid le 25 octobre 2007.

- 218 actions ordinaires de classe D par Mme Ana Añorbe, domicilié calle Corazón de María 23, 28002 Madrid, Espagne, représentée par Mme Marie-Anne Bos, préqualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Madrid le 26 octobre 2007.

Ces onze mille huit cent trente-huit (11.838) actions ont été intégralement souscrites et libérées en espèce pour un montant total de deux millions neuf cent trente-huit mille trois cent neuf euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (EUR 2.938.309,98) qui se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

De ce montant total, un montant de quatorze mille sept cent quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante centimes (EUR 14.797,50) est alloué au capital social de la société et un montant de deux millions neuf cent vingt-trois mille cinq cent douze euros et quarante-huit centimes (EUR 2.923.512,48) est alloué au compte de prime d'émission de la société.

#### *Quatrième résolution*

Les fonds apportés par les souscripteurs de ces actions ordinaires de Classe D seront utilisés par la société conformément à l'article 9 des statuts, soit pour couvrir les frais d'établissement, de fonctionnement et de liquidation de la société et pour investir dans ou financer exclusivement la société luxembourgeoise ALIANZA IBERIAN PRIVATE EQUITY (LUXEMBOURG-FIVE) S.A., ayant son siège social au 62, boulevard Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

#### *Cinquième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier comme suit l'article 5 des statuts:

« **Art. 5.** La société a un capital de cinquante-cinq mille quatre cent cinquante et un euros et vingt-cinq centimes (55.451,25 EUR) euros représenté par quarante-quatre mille trois cent soixante et une (44.361) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (1,25 EUR) chacune, réparties en dix-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix (17.990)

actions ordinaires de Classe A, huit mille trois cent cinquante-sept (8.357) actions ordinaires de Classe B, six mille cent soixante-seize (6.176) actions ordinaires de Classe C et onze mille huit cent trente-huit (11.838) actions ordinaires de Classe D.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 11.30 heures.

#### Evaluation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société en raison du présent acte sont évalués à environ trente-deux mille deux cents euros (32.200,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la requête des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la requête des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état civil et domicile, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M.-A. Bos, C. Petit, R. Thill, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2007. LAC/2007/34542. — Reçu 29.383,10 euros.

Le receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007145565/5770/239.

(070169483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

#### **Equity Trust Co. (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 15.302.

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 7 novembre 2007 de la société EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A. que les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

- Annulation des personnes suivantes en qualité de Fondé de Pouvoir A avec effet immédiat:

Madame S.T. Kortekaas

Madame C.L.M. Hultman

Monsieur P.L.C, van Denzen

- Les Administrateurs de la Société confirment que les personnes suivantes ont été élues en qualité de Fondé de Pouvoir «A» de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 7 novembre 2007:

Monsieur Daan den Boer, né le 3 août 1966 à Ede, Pays-Bas, et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Madame Maria Tkachenko, née le 3 mai 1974 à Moscou, Russie et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- Les Administrateurs de la Société confirment que les personnes suivantes ont été élues en qualité de Fondé de Pouvoir «B» de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 7 novembre 2007:

Monsieur Ronald Chamielec, né le 22 novembre 1971 à Mont Saint Martin, France et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Monsieur Gerald Olivier David Welvaert, né le 15 juillet 1977 à Uccle, Belgique et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Monsieur Jean-Jacques Josset, né le 12 juin 1974 à St. Quentin, France et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Monsieur Jack Mudde, né le 14 octobre 1969 à Rotterdam, Pays-Bas, et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Madame Pamela Morag Valasuo, née le 26 mai 1975 à Borga, Finlande et demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- Les Administrateurs de la Société confirment également que:

\*La Société peut être représentée par la signature conjointe d'un Fondé de Pouvoir «A» avec un autre fondé de pouvoir ou un Administrateur

\*La Société peut être représentée par la signature conjointe d'un Fondé de Pouvoir «B» avec un fondé de pouvoir «A» ou un Administrateur

\*Pour la signature des actes notariés relatifs à la constitution des sociétés luxembourgeoises, la Société est engagée en tant que fondateur par chaque Administrateur ou par chaque Fondé de Pouvoir «A» individuellement.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*EQUITY TRUST CO. (LUXEMBOURG) S.A.*

F. Welman / M. Dijkerman

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2007145634/683/44.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2007, réf. LSO-CK07226. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070169507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Riace Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 100.058.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 28 juin 2007*

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant échus, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

*Administrateurs:*

- M. Rémy Meneguz, Expert-Comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, 4, rue de l'Eau, Président du Conseil d'Administration;

- M. Giovanni Vittore, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à 4, rue de l'Eau, Luxembourg, Administrateur;

- M. Frédéric Noel, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, 1, avenue de la Gare, Administrateur.

*Commissaire:*

- Fiduciaire MEVEA S.à R.L., établie 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg pour une période de trois ans.

Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2007.

*RIACE INVEST S.A.*

*Signatures*

Référence de publication: 2007145636/815/26.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2007, réf. LSO-CI07844. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070169502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Continental Advisors S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 83.619.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 3 décembre 2007 que les mandats suivants sont renouvelés jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2013:

*Administrateurs:*

Monsieur Andrea De Maria, employé privé, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg,

Monsieur Riccardo Moraldi, expert comptable, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg,

Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 décembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007145632/5878/22.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02108. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**Ados Corporation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 93.990.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 16 novembre 2007 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Michaël Zianveni, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Monsieur Sebastien Graviere, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Madame Catherine Sauvage, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Madame Marie-Anne Back, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;
- Monsieur Michael Lebeda, président, domicilié au 7, Ferdinand Raimundgasse, A-2344 Maria Enzerdorf.

Le commissaire aux comptes est Monsieur Laurent Pecheur, comptable, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2013.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2007145639/693/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, réf. LSO-CL00182. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 64.327.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2007.

G. Lecuit

Notaire

Référence de publication: 2007145641/220/12.

(070169234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**Mobius Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 105.738.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 28 novembre 2007 à 15.40 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de ProServices MANAGEMENT S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 105.263 avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.
2. La démission de LUXROYAL MANAGEMENT S.A., R.C.S. Luxembourg B 57.636 avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.

3. La démission de UTILITY CORPORATE SERVICES S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 105.264 avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.

4. La nomination de Matthijs Bogers, né à Amsterdam, Pays-Bas, le 24 novembre 1966, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

5. La nomination de Stéphane Hepineuze, né à Dieppe, France, le 18 juillet 1977, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

6. La nomination de Ana Dias, née à Rio de Moinhos, Penafiel, Portugal, le 12 juillet 1968, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celle-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

AMICORP LUXEMBOURG S.A.

*Mandataire*

M. Bogers

*Administrateur*

Référence de publication: 2007145554/1084/34.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02094. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070169791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**KoSa Capital (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 106.184.525,00.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 100.567.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 26 novembre 2007 que la personne suivante a été nommée Gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

- Monsieur Raymond Keereweer, né le 2 février 1970 à Rotterdam (Pays-Bas), et demeurant au 23, Chemin du Lac, 1291 Commugny (Suisse).

Le Conseil de Gérance se compose comme suit:

- M. Jay Loring Voncannon

- M. Craig M. Munson

- M. Raymond Keereweer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Référence de publication: 2007145719/4170/24.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02335. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070169311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**Confidencia-Dagest, Services Oase S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 56.680.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007145720/3968/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, réf. LSO-CL00012. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169331) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**White Mountains International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 279.800.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 97.477.

En date du 28 septembre 2007, WM CALETA (GIBRALTAR) LIMITED, avec siège social au 1, Burns House, GBZ-19 Town Range, Gibraltar, a cédé la totalité de ses 1.952.166 parts sociales de catégorie B à la société SIRIUS INTERNATIONAL INSURANCE CORPORATION, avec siège social au 57B, Birger Jarlsgatan, SE-113 96, Stockholm, Suède.

Dès lors, l'actionnariat de la société se compose comme suit:

- WM CALETA (GIBRALTAR) LIMITED détient 9.239.834 parts sociales de catégorie A

- SIRIUS INTERNATIONAL INSURANCE CORPORATION détient 1.952.166 parts sociales de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007145747/581/18.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01531. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**MetaldyneLux Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 46.171.500,00.**

Siège social: L-8181 Kopstal, 96, route de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 103.071.

Par résolution signée en date du 9 octobre 2007, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Madame Sandra W. Galac, avec adresse au 47603, Halyard Drive, 48170 Plymouth, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 10 septembre 2007.

- Nomination de Monsieur Logan G. Robinson, avec adresse au 47603, Halyard Drive, 48170, Plymouth, Michigan, Etats-Unis, en tant que gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007145745/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01523. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**MetaldyneLux Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 27.100.075,00.**

Siège social: L-8181 Kopstal, 96, route de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 68.106.

Par résolution circulaire en date du 9 octobre 2007, les associés ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Madame Sandra W. Galac, avec adresse au 47603, Halyard Drive, 48170 Plymouth, Etats-Unis, de son mandat de gérant avec effet au 10 septembre 2007.

- Nomination de Monsieur Logan G. Robinson, avec adresse au 47603, Halyard Drive, 48170, Plymouth, Michigan, Etats-Unis, en tant que gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007145746/581/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01518. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**R.I.S. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 83.178.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 5 novembre 2007 que:

1. L'Assemblée accepte la démission de la société FIDEI Sàrl de son poste de Commissaire.
2. L'Assemblée décide de nommer en remplacement du Commissaire démissionnaire, la société BF CONSULTING Sàrl, ayant son siège social 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le mandat du nouveau Commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007145770/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01289. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**Broome S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 95.234.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 18 octobre 2007 que:

1. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Olivier Dorier de son poste de Commissaire.
2. L'Assemblée décide de nommer en remplacement du Commissaire démissionnaire, la société BF CONSULTING S.à.r.l., ayant son siège social 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le mandat du nouveau Commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007145769/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01283. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070169432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

---

**Collignon Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4735 Pétange, 81, rue J.B. Gillardin.

R.C.S. Luxembourg B 101.830.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Pétange le 19 septembre 2007*

Il résulte dudit procès-verbal que la démission de Monsieur Hiben Marc en tant que gérant technique a été acceptée.  
Il résulte dudit procès-verbal que la démission de Madame Freres Armande en tant que gérante administrative a été acceptée.

Il résulte dudit procès-verbal que la nomination de Monsieur Godfroid Michel en tant que gérant technique a été acceptée.

Il résulte dudit procès-verbal que la nomination de Monsieur Danaux Paul en tant que gérant administratif a été acceptée.

Il résulte dudit procès-verbal que la nomination de Monsieur Collignon Didier en tant que gérant administratif a été acceptée.

Il résulte dudit procès-verbal que la nomination de Monsieur Alfano Giuseppe en tant que gérant administratif a été acceptée.

La société est valablement engagée par la signature du gérant technique et la signature d'un des quatre gérants administratifs

*Gérant technique:*

Monsieur Godfroid Michel, employé privé, demeurant 20, rue Maître Jacques B-4671 Saive

*Gérants administratifs:*

Monsieur Danaux Paul, indépendant, demeurant 234, rue de l'infante, B-1410 Waterloo

Monsieur Collignon Didier, indépendant demeurant 15, rue Vazée, B-6997 Fanzel Erezee

Monsieur Alfano Giuseppe, indépendant demeurant 10, rue de Filipesti, B-4630 Soumagne

Monsieur Eschweiler Olivier, indépendant demeurant 62, rue de la Baume, B-4100 Seraing

Pétange, le 19 septembre 2007.

*Pour la société*

D. Collignon / Signature

*Administrateur délégué / -*

Référence de publication: 2007145710/762/34.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2007, réf. LSO-CK05552. - Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070169603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

### **Lies Transports S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8821 Koetschette, Zone Artisanale Riesenhof.

R.C.S. Luxembourg B 105.088.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marnach, le 11 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007145787/7070/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, réf. LSO-CL00149. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070169530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

### **Charpente Therres G. Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9644 Dahl, 5, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 108.665.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marnach, le 11 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007145790/7070/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, réf. LSO-CL00103. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070169482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.